

Secrétariat à la Capitale-Nationale

2019

La vitalité économique de la MRC de Charlevoix-Est

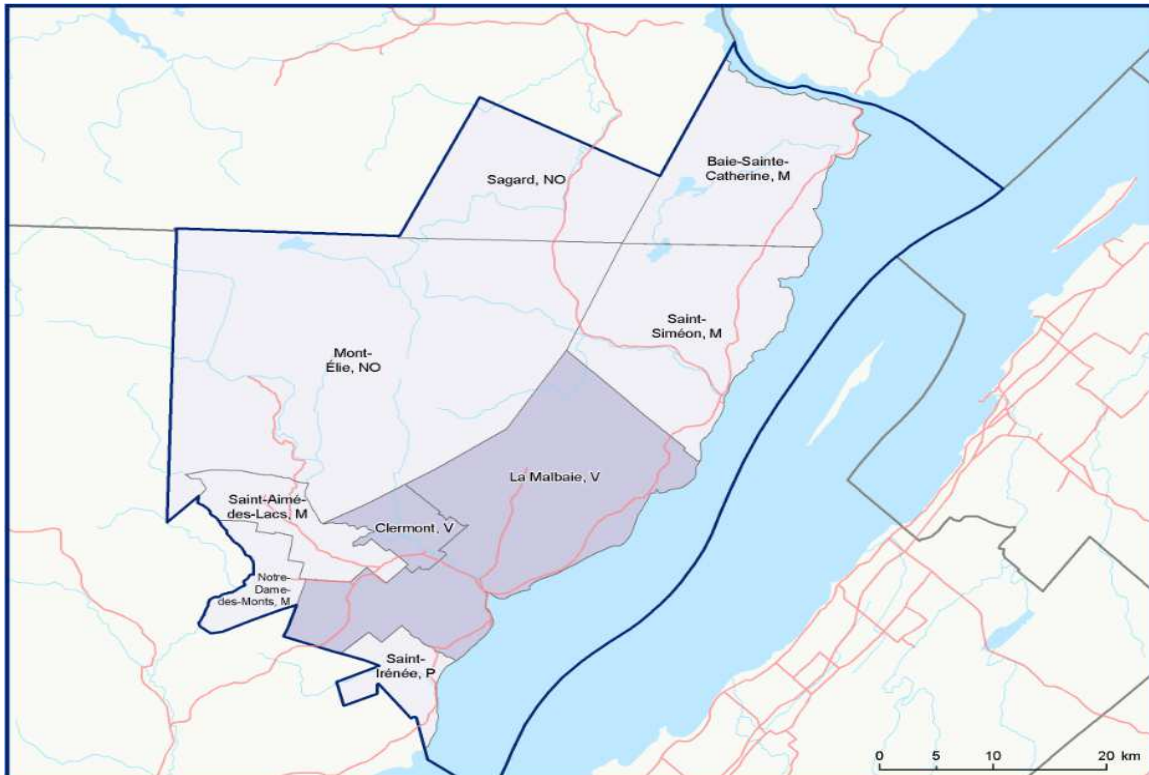


INTRODUCTION

À l'extrémité est de la région de la Capitale-Nationale, Charlevoix-Est est une municipalité régionale de comté (MRC) d'une superficie¹ de taille moyenne avec un territoire de 2 996 km². Quant au nombre d'habitants, la taille de la MRC est relativement modeste avec une population de 15 727 habitants². Le territoire de la MRC de Charlevoix-Est est délimité par la municipalité de Saint-Irénée à l'ouest et s'étend à l'est jusqu'à Baie-Sainte-Catherine, et jouxte la frontière de la Côte-Nord à l'est et de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean au nord.

La population de la MRC est répartie dans sept municipalités. La moitié vit à La Malbaie et une personne sur cinq habite à Clermont, une municipalité dont la superficie n'est que de 52 km² ³, ce qui en fait une des municipalités les plus densément peuplées de la région (61 habitants/km²). Il y a près de 200 habitants à Baie-Sainte-Catherine et la taille de la population dans les 4 autres municipalités varie de 700 à 1 200 habitants.

MRC de Charlevoix-Est



Source : ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, avril 2017.

¹ Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, mai 2016; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, juin 2017.

² Les données sur les estimations de la population font référence à l'année 2017, ces données sont provisoires et elles ont été publiées par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), le 13 février 2018.

³ Source : ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, site consulté le 20 août 2018, calculs internes.

La MRC de Charlevoix-Est est caractérisée par une population qui vieillit rapidement, dont la taille diminue à un rythme élevé depuis les dernières années, une situation exacerbée par les difficultés d'attractivité de la MRC. Ces tendances ont des répercussions sur l'offre de main-d'œuvre dans la MRC.

Le marché du travail de la MRC a subi certaines transformations au cours des 10 à 15 dernières années, notamment le secteur manufacturier traditionnel dont l'importance a décru. Plusieurs travailleurs de la MRC occupent des emplois techniques de niveau inférieur au collégial dans les secteurs d'activité liés à la vente et aux services. D'ailleurs, la MRC se caractérise par une bonne partie de sa population en âge de travailler qui n'a aucun diplôme ou tout au plus un diplôme de niveau secondaire.

Le Secrétariat à la Capitale-Nationale a voulu mettre à profit les données produites à l'échelle des municipalités régionales de comté, notamment par Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) afin d'améliorer la compréhension de différents phénomènes observés dans Charlevoix-Est en ce qui concerne la démographie, l'économie et le revenu de la population. L'objectif du présent document est principalement de dresser un portrait à jour de la population dans la MRC de Charlevoix-Est. Les constatations dégagées dans ce document sont basées sur les données disponibles en janvier 2019.

Le document se divise en cinq chapitres. Le premier illustre les trajectoires démographiques de la MRC. La structure démographique, son évolution et la composition des ménages de la MRC feront l'objet de la première partie du chapitre, suivi de la contribution de chacune des municipalités à la variation de la taille de la population de la MRC de Charlevoix-Est. Les deux dernières parties du premier chapitre illustrent les composantes ayant le plus influencé la démographie de la MRC.

Le deuxième chapitre met en lumière de quelles façons les trajectoires démographiques de la MRC ont influé sur le bassin de travailleurs tout en mesurant la contribution que d'autres facteurs ont pu avoir sur l'évolution de l'offre de main-d'œuvre de la MRC.

Le troisième chapitre définit plus précisément le marché du travail où évoluent les résidents en emploi de la MRC de Charlevoix-Est. La structure économique au sein de laquelle évoluent les travailleurs de Charlevoix-Est est exposée dans ce chapitre, les différentes professions occupées par les travailleurs sont aussi répertoriées et le niveau de compétences exigé pour les professions exercées par les travailleurs de la MRC est aussi examiné parallèlement à la scolarité de la population en âge de travailler.

Le quatrième chapitre du document analyse l'évolution du revenu d'emploi des travailleurs de la MRC de Charlevoix-Est avec, en introduction, la présentation d'un autre indicateur qui mesure l'évolution du revenu de la population.

Le dernier chapitre a comme principal objectif d'offrir une bonne compréhension des comportements de la population en matière de déplacements domicile-travail intermunicipalités/inter-MRC et de cerner où se trouvent, sur le plan géographique, les emplois exercés par les résidents de la MRC de Charlevoix-Est, et donc de déterminer à quels endroits ces derniers offrent physiquement leurs services.

1. LES TRAJECTOIRES DÉMOGRAPHIQUES

Le premier chapitre présente en détail les trajectoires démographiques de la MRC de Charlevoix-Est en mettant en lumière les forces qui influencent la taille et la composition de sa population.

On y présente d'abord la structure démographique, la façon dont celle-ci a évolué ainsi que la composition des ménages de la MRC de Charlevoix-Est. On y expose aussi brièvement la contribution de chacune des municipalités à la variation de la taille de la population de la MRC pour ensuite décomposer cette variation selon les différentes composantes qui en sont responsables.

1.1 Structure démographique et composition des ménages

La population vieillit plus rapidement qu'ailleurs

Dans la région, c'est dans la MRC de Charlevoix que la population est la plus âgée, mais c'est dans celle de Charlevoix-Est qu'elle a vieilli le plus rapidement. En 2017⁴, 46,9 % de la population est âgée d'au moins 55 ans dans la MRC de Charlevoix, comparativement à 45,3 % dans la MRC de Charlevoix-Est et 44,8 % dans la MRC de l'Île d'Orléans, l'autre MRC de la région dont la population est âgée. En 10 ans seulement, le poids que représentent les 55 ans et plus dans la population a bondi de 11,6 points de pourcentage dans la MRC de Charlevoix-Est (puisque ces derniers ne représentaient que 33,7 % de la population en 2007; graphique 1), comparativement à une hausse de 9,7 points de pourcentage dans la MRC de Charlevoix (37,2 % en 2007) et de 9,0 points de pourcentage dans la MRC de l'Île d'Orléans (35,8 % en 2007). À titre de comparaison, le poids des 55 ans et plus dans la population en 2017 est de 35,4 % en moyenne dans la région de la Capitale-Nationale (une augmentation de 6,1 points de pourcentage par rapport à 2007) et de 36,8 % en moyenne au Québec, à l'extérieur de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal (une augmentation de 8,1 points de pourcentage).

La population en âge de travailler décroît plus rapidement qu'ailleurs

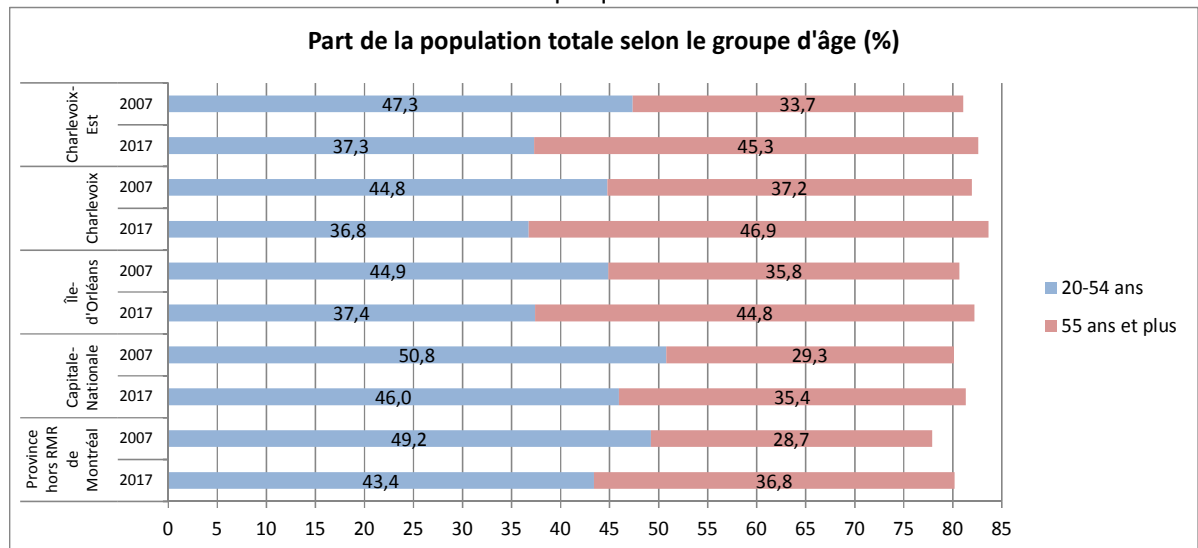
En conséquence, le cœur de la population de la MRC de Charlevoix-Est en âge de travailler, soit les 20-54 ans, ont vu leur poids dans la population de la MRC chuter rapidement. La taille de ce segment de la population diminue annuellement de 188 personnes dans la MRC depuis 10 ans, ce qui représente une décroissance annuelle moyenne de -2,74 % comparativement à -1,85 % dans la MRC de Charlevoix (100 personnes annuellement), de -2,08 % dans celle de l'Île d'Orléans, de -0,05 % en moyenne dans la région et de -0,58 % en moyenne dans l'ensemble du Québec, en dehors de la RMR de Montréal.

Les 20 à 54 ans ne représentent plus que 37,3 % de la population de la MRC de Charlevoix-Est en 2017, une diminution de 10,0 points de pourcentage par rapport à 2007 où ils représentaient près de la moitié de la population (47,3 %). À titre de comparaison, la baisse a

⁴ L'estimation de la taille de la population par groupes d'âge pour l'année 2017 est provisoire. Source : Données publiées le 13 février 2018 par l'ISQ.

été de 8,0 points de pourcentage dans la MRC de Charlevoix (de 44,8 % à 36,8 %), de 7,5 points de pourcentage dans celle de l'Île d'Orléans (de 44,9 % à 37,4 %), de 4,8 points de pourcentage en moyenne dans l'ensemble de la région (de 50,8 % à 46,0 %) et de 5,8 points de pourcentage en moyenne dans l'ensemble du Québec, à l'extérieur de la région métropolitaine de recensement de Montréal (de 49,2 % à 43,4 %).

Graphique 1



La vitesse à laquelle la taille de la population âgée de 20 à 54 ans diminue s'est accélérée considérablement depuis 5 ans dans la MRC de Charlevoix-Est, puisqu'il s'y perd annuellement 214 personnes dans ce groupe d'âge en moyenne depuis 2013, un rythme de décroissance annuelle moyen deux fois plus rapide que dans la MRC de Charlevoix (-3,30 % dans Charlevoix-Est, comparativement à -1,91 % dans la MRC de Charlevoix, à -2,09 % dans la MRC de l'Île d'Orléans, à -0,47 % dans l'ensemble de la région et à -0,90 % en moyenne au Québec, en dehors de la RMR de Montréal).

Plusieurs des couples sans enfants et des personnes qui vivent seules sont âgés (75 ans et plus).

La composition des ménages dans la MRC de Charlevoix-Est reflète la structure démographique de la MRC⁵. Il y a, dans la MRC de Charlevoix-Est, 2 235 couples sans enfants, 2 055 ménages avec enfants et 2 200 personnes qui vivent seules (tableau 1)⁶.

Les personnes qui vivent seules sont plus âgées dans la MRC de Charlevoix-Est qu'ailleurs dans la région ou qu'en moyenne dans le reste du Québec, à l'extérieur de la RMR de Montréal. Près de la moitié (48 %) a au moins 65 ans et près du quart (24 %), au moins 75 ans. Plus de 15 % des

⁵ Comme dans le reste de la présente étude, à moins d'avis contraire, les états de la situation exposés correspondent à ceux observés en 2016, l'année du dernier recensement.

⁶ La MRC compte en plus 435 ménages habitant des logements renfermant soit plus d'une famille (avec ou sans enfants) ou les ménages composés d'au moins une personne qui partage leur logement avec quiconque qui n'est pas son conjoint ou son enfant.

logements sur le territoire de la MRC sont habités par des personnes âgées d'au moins 65 ans qui vivent seules. Parmi les personnes de 65 ans et plus qui vivent seules, les deux tiers sont des femmes. En fait, 1 logement sur 10 dans la MRC de Charlevoix-Est est habité par une femme âgée d'au moins 65 ans qui vit seule, la proportion la plus élevée de la région et une proportion beaucoup plus élevée qu'à Montréal ou qu'en moyenne dans le reste du Québec.

Chez les couples sans enfants, pour un peu plus de 8 d'entre eux sur 10, le « soutien » du ménage est âgé d'au moins 55 ans. À 17,4 %, la part des couples sans enfants dont le « soutien » est âgé d'au moins 75 ans est plus élevée dans la MRC de Charlevoix-Est que dans toutes autres MRC de la région ou qu'en moyenne au Québec, à l'extérieur de la RMR de Montréal.

Les familles avec enfants sont de plus petite taille qu'ailleurs

En ce qui concerne les familles avec enfants, les grandes familles sont plus rares dans les MRC de la Capitale-Nationale qu'elles le sont à Montréal ou, en moyenne, dans le reste du Québec; et c'est dans la MRC de Charlevoix-Est que les familles avec enfants dans la région sont de plus petite taille.

D'abord, les familles monoparentales sont plus nombreuses dans la MRC de Charlevoix-Est que dans les autres MRC de la région. Elles forment 7,6 % du total des ménages de la MRC et 25,5 % des ménages avec enfants. Ensuite, il y a moins de ménages composés de deux enfants dans la MRC de Charlevoix-Est qu'ailleurs et, en contrepartie, une plus grande concentration de ménages avec un seul enfant.

Les ménages avec un seul enfant forment 13,3 % des ménages de la MRC, la proportion la plus élevée de la région après la MRC de La Jacques-Cartier. Pas moins de 45,0 % des ménages avec enfants dans la MRC de Charlevoix-Est n'en comptent qu'un seul, c'est beaucoup plus qu'ailleurs dans la région ou qu'en moyenne au Québec, à l'extérieur de la RMR de Montréal. Tout comme les familles monoparentales, les couples avec enfants sont plus susceptibles de compter qu'un seul enfant dans la MRC de Charlevoix-Est qu'ailleurs⁷.

Par contre, les très grandes familles, soit celles avec au moins trois enfants, sont aussi nombreuses chez les couples avec enfants de la MRC de Charlevoix-Est que chez ceux d'ailleurs dans la région⁸. Les ménages avec au moins trois enfants sont toutefois plus rares chez les familles monoparentales de la MRC de Charlevoix-Est que chez celles d'ailleurs⁹.

⁷ Les ménages composés d'un seul enfant forment 42 % des couples avec enfants de la MRC de Charlevoix-Est (et 59 % des familles monoparentales), comparativement à 37 % des couples avec enfants en moyenne dans les autres MRC de la région (et 53 % des familles monoparentales), 37 % des couples avec enfants de l'agglomération de Québec (et 57 % des familles monoparentales), 33 % des couples avec enfants de la RMR de Montréal (et 54 % des familles monoparentales) et 35 % des couples avec enfants dans le reste du Québec (54 % des familles monoparentales).

⁸ Les familles de trois enfants ou plus comptent pour 17 % des couples avec enfants de la MRC de Charlevoix-Est. C'est moins que dans la RMR de Montréal (20 %) et dans le reste du Québec (21 % en excluant Montréal et la Capitale-Nationale), mais c'est analogue à la plupart des autres MRC de la région (18 % en moyenne dans les 5 autres MRC et 17 % dans l'agglomération de Québec).

⁹ Elles représentent 8,5 % des familles monoparentales de la MRC de Charlevoix-Est, 8,9 % de celles de l'agglomération de Québec, 10,5 % de celles en moyenne, dans le reste de la région, 11,8 % de celles de la RMR de Montréal et 11,7 % de celles, en moyenne, dans le reste du Québec.

Tableau 1

Composition des ménages en 2016 dans les MRC de la Capitale-Nationale

			Charlevoix-Est				Charlevoix				Île-d'Orléans				Côte-de-Beaupré				Jacques-Cartier				Agglomération de Québec				Portneuf				Province excluant RMR de Montréal			
			Nombre		Répartition (%)		Nombre		Répartition (%)		Nombre		Répartition (%)		Nombre		Répartition (%)		Nombre		Répartition (%)		Nombre		Répartition (%)		Nombre		Répartition (%)					
Total - ménages²			6 925	100			5 690	100			2 885	100			11 775	100			16 300	100			266 010	100			22 790	100			1 772 535	100		
Couples sans enfants³	Total	2 235	32,3	100		1 775	31,2	100		1 180	40,9	100		3 770	32,0	100		4 845	29,7	100		71 430	26,9	100		7 395	32,4	100		526 615	29,7	100		
	Moins de 65 ans	1 205	17,4	53,9		910	16,0	51,3		570	19,8	48,3		2 290	19,4	60,7		3 495	21,4	72,1		42 920	16,1	60,1		4 315	18,9	58,4		310 545	17,5	59,0		
	65 ans et plus	1 030	14,9	46,1		865	15,2	48,7		610	21,1	51,7		1 480	12,6	39,3		1 350	8,3	27,9		28 510	10,7	39,9		3 080	13,5	41,6		216 070	12,2	41,0		
	75 ans et plus	390	5,6	17,4		265	4,7	14,9		200	6,9	16,9		490	4,2	13,0		320	2,0	6,6		9 720	3,7	13,6		870	3,8	11,8		68 700	3,9	13,0		
Toutes les familles avec enfants⁴	Total	2 055	29,7	100		1 630	28,6	100		845	29,3	100		4 070	34,6	100		7 480	45,9	100		75 805	28,5	100		7 300	32,0	100		543 445	30,7	100		
	1 enfant	924	13,3	45,0		687	12,1	42,2		312	10,8	37,0		1 565	13,3	38,4		2 632	16,1	35,2		32 270	12,1	42,6		2 866	12,6	39,3		219 087	12,4	40,3		
	2 enfants	813	11,7	39,6		665	11,7	40,8		384	13,3	45,5		1 850	15,7	45,5		3 606	22,1	48,2		32 420	12,2	42,8		3 218	14,1	44,1		228 242	12,9	42,0		
	3 enfants ou plus	312	4,5	15,2		277	4,9	17,0		149	5,1	17,6		655	5,6	16,1		1 242	7,6	16,6		11 120	4,2	14,7		1 217	5,3	16,7		96 131	5,4	17,7		
	Couples avec enfants	1 530	22,1	74,5		1 230	21,6	75,5		690	23,9	81,7		3 230	27,4	79,4		6 325	38,8	84,6		54 500	20,5	71,9		5 580	24,5	76,4		394 155	22,2	72,5		
	Familles monoparentales	525	7,6	25,5		400	7,0	24,5		165	5,7	19,5		845	7,2	20,8		1 155	7,1	15,4		21 300	8,0	28,1		1 720	7,5	23,6		149 290	8,4	27,5		
Personnes seules⁵	Tous âges	Total	2 200	31,8	100	100	1 915	33,7	100	100	730	25,3	100	100	3 390	28,8	100	100	3 230	19,8	100	100	101 815	38,3	100	100	7 115	31,2	100	100	598 925	33,8	100	100
		Hommes	1 008	14,6		45,8	901	15,8		47,0	372	12,9		51,0	1 750	14,9		51,6	1 984	12,2		61,4	44 941	16,9		44,1	3 743	16,4		52,6	293 971	16,6		49,1
		femmes	1 192	17,2		54,2	1 009	17,7		52,7	358	12,4		49,0	1 640	13,9		48,4	1 246	7,6		38,6	56 874	21,4		55,9	3 372	14,8		47,4	304 959	17,2		50,9
	Moins de 65 ans	Total	1 155	16,7	52,5	100	1 025	18,0	53,5	100	405	14,0	55,5	100	2 105	17,9	62,1	100	2 540	15,6	78,6	100	66 015	24,8	64,8	100	4 280	18,8	60,2	100	381 000	21,5	63,6	100
		Hommes	655	9,5		56,7	579	10,2		57,1	220	7,6		54,2	1 238	10,5		58,8	1 692	10,4		66,6	34 552	13,0		52,3	2 659	11,7		62,1	217 134	12,2		57,0
		femmes	500	7,2		43,3	436	7,7		42,9	185	6,4		45,8	877	7,4		41,6	838	5,1		33,0	31 463	11,8		47,7	1 630	7,2		38,1	163 845	9,2		43,0
	65 ans et plus	Total	1 045	15,1	47,5	100	890	15,6	46,5	100	325	11,3	44,5	100	1 285	10,9	37,9	100	690	4,2	21,4	100	35 800	13,5	35,2	100	2 835	12,4	39,8	100	217 925	12,3	36,4	100
		Hommes	353	5,1		33,8	328	5,8		36,7	153	5,3		47,1	497	4,2		39,0	320	2,0		45,8	10 318	3,9		28,8	1 088	4,8		38,4	76 337	4,3		35,0
		femmes	692	10,0		66,2	566	10,0		63,3	172	6,0		52,9	777	6,6		61,0	378	2,3		54,2	25 482	9,6		71,2	1 737	7,6		61,3	141 611	8,0		65,0
	75 ans et plus	Total	530	7,7	24,1	100	455	8,0	23,8	100	120	4,2	16,4	100	525	4,5	15,5	100	275	1,7	8,5	100	15 880	6,0	15,6	100	1 365	6,0	19,2	100	94 160	5,3	15,7	100
		Hommes	161	2,3		30,4	139	2,4		30,5	47	1,6		39,3	159	1,4		30,6	118	0,7		42,9	3 794	1,4		23,9	415	1,8		30,4	27 262	1,5		29,0
		femmes	369	5,3		69,6	316	5,6		69,5	73	2,5		60,7	361	3,1		69,4	157	1,0		57,1	12 086	4,5		76,1	945	4,1		69,2	66 907	3,8		71,1
Autres ménages⁶			435	6,3			375	6,6			125	4,3		0,0	550	4,7			745	4,6			16 960	6,4			980	4,3			103 555	5,8		

1. Défini comme la région métropolitaine de recensement de Montréal qui inclut les couronnes.

2. L'univers de référence correspond aux ménages propriétaires et locataires dont le revenu total du ménage est supérieur à zéro, dans les logements privés non agricoles et hors réserves.

3. Cela exclut les couples sans enfants qui habitent avec d'autres familles (avec ou sans enfants) ou d'autres personnes (apparentées ou non). Ces derniers étant marginaux. L'âge du ménage correspond à l'âge du principal soutien du ménage.

4. Le nombre de familles avec enfants exclut celles qui partagent leur logement avec une ou plusieurs autres personnes, qu'elles soient apparentées au non et exclut aussi les familles qui partagent leur logement avec une ou d'autres familles. Sur les 1 287 300 familles avec enfants en 2016 au Québec, 1 166 080 (soit 91 %) habitaient un logement sans autres personnes ou familles additionnelles (source : Statistique Canada, tableau du recensement de 2016 #98-400-X2016231 et 98-400-X2016025). Compte tenu de la disponibilité des données, la répartition des familles avec enfants selon le nombre d'enfants est celle observée pour l'ensemble des familles avec enfants sans égard au partage du logement. Par ailleurs, les familles avec enfants qui ne comptent pas au moins un enfant de moins de 25 ans ont été exclues de l'univers qui servira à calculer la répartition.

5. Compte tenu de la disponibilité des données, la répartition des personnes seules (pour chaque groupes d'âges) selon le sexe est celle observée parmi l'ensemble des personnes seules incluant celles vivant dans les logements privés agricoles et les réserves. Les deux univers sont pratiquement les mêmes puisque les personnes vivant seules dans les logements agricoles et les réserves comptent pour moins de 1 % des personnes vivant seules dans les ménages privés au Québec.

6. Comprends les ménages habitant des logements renfermant soit plus d'une famille (avec ou sans enfants) ou les ménages composés d'au moins une personne qui partage leur logement avec quiconque qui n'est pas son conjoint ou son enfant.

En raison des arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs composantes.

Sources : Statistique Canada, tableaux 98-400-X2016231, 98-400-X2016230, 98-400-X2016029, 98-400-X201628, 98-400-X2016025, 98-400-X2016024, calculs internes.

1.2 Les municipalités

Seules les trois municipalités situées à l'extrême ouest de la MRC ne contribuent pas à réduire la taille de la population.

Après s'être stabilisée de 2007 à 2012, la taille de la population de la MRC de Charlevoix-Est diminue d'année en année à un rythme soutenu depuis 2013, principalement en raison la baisse du nombre d'habitants à La Malbaie, quoique la population commence aussi à décroître à Clermont depuis deux ans. Le nombre d'habitants décroît annuellement de 124 personnes en moyenne dans la MRC de Charlevoix-Est depuis 5 ans.

Les deux municipalités de la partie est de Charlevoix-Est, Saint-Siméon et la petite municipalité de Baie-Sainte-Catherine, voient la taille de leur population décroître d'année en année depuis longtemps. Les données les plus récentes indiquent toutefois une stabilisation de la taille de la population à Baie-Sainte-Catherine. La population augmente soit faiblement ou demeure relativement stable à Saint-Irénée, à Notre-Dame-des-Monts ou à Saint-Aimé-des-Lacs.

1.3 Composantes responsables de la réduction de la taille de la population¹⁰

C'est la migration inter-MRC qui altère le plus le bilan démographique.

L'accroissement naturel annuel de la population de la MRC est négatif. En fait, la MRC de Charlevoix-Est fait partie des 15 municipalités et agglomérations dont les populations sont les plus âgées au Québec, selon le poids que représentent les 75 ans et plus et les 80 ans et plus dans la population. Les niveaux de natalité ne parviennent plus à compenser, depuis plusieurs années, la mortalité relativement élevée de la MRC. Cette dernière repose essentiellement sur la migration et l'immigration pour tenter de renouveler sa population.

La migration interprovinciale ne contribue pas positivement au bilan migratoire de la MRC et l'immigration internationale ne contribue vraisemblablement pas à atténuer la diminution de la taille de sa population. Il y a 175 immigrants internationaux qui habitent la MRC en 2016, c'est 45 de moins qu'en 2006. Leur poids dans la population a aussi baissé. Il est maintenant de 1,2 %.

La MRC repose principalement sur la migration inter-MRC pour atténuer la diminution de la taille de sa population. Cependant, le bilan migratoire inter-MRC de Charlevoix-Est est négatif. De 2007 à 2012, la MRC a perdu 127 habitants au profit de la migration inter-MRC. La MRC a attiré 2 253 nouveaux arrivants pendant que, parallèlement, 2 380 habitants la quittaient¹¹.

¹⁰ La période de référence pour chaque année est du 1^{er} juillet au 30 juin. La source utilisée pour produire cette section est l'ISQ, sauf pour les composantes de l'accroissement naturel dont la source est Statistique Canada, tableau CANSIM 051-0063. L'estimation de la taille de la population pour 2017 est provisoire. L'étude des composantes responsables de la variation de la taille de la population dans les MRC pose certaines limites, plus particulièrement pour les MRC de plus petite taille comme Charlevoix, Charlevoix-Est et l'île d'Orléans; il n'est pas possible de décomposer la variation de la taille de la population entre deux périodes selon la contribution exacte de chaque source à cette variation. Autrement dit, les données ne permettent pas d'expliquer toute la variation d'une population entre deux périodes, mais seulement une partie de celle-ci. La variation inexpliquée est d'autant plus grande que la taille de la MRC est petite. Les estimations de la population pour 2017, les décès et la migration internationale et interprovinciale de 2016 de même que les naissances et l'accroissement naturel de 2015 et 2016 sont des données provisoires.

¹¹ Au cours de cette période, c'est toutefois durant l'année 2007-2008 que la MRC de Charlevoix-Est a perdu l'essentiel de ses habitants de la période (-102 personnes sur les -127 pour la période), puisque la perte cumulative n'a été que de 25 personnes durant les 4 années suivantes.

Un important déficit migratoire inter-MRC

Le solde migratoire inter-MRC de Charlevoix-Est s'est considérablement détérioré au cours des cinq dernières années comparativement à la période de 2007 à 2012, en raison d'une réduction du nombre de nouveaux arrivants, parallèlement à une augmentation du nombre de résidents qui ont choisi de quitter la MRC pour aller vivre ailleurs. Le solde migratoire inter-MRC est donc passé à -540 personnes au cours de la dernière période (2012 à 2017), ce qui représente un déficit migratoire élevé, parmi les 10 plus élevés de l'ensemble des MRC et des agglomérations du Québec (en pourcentage de la population tel que l'indique la mesure du taux migratoire inter-MRC net de -0,68 %).

La MRC attire peu de nouveaux arrivants issus d'une autre MRC, agglomération ou région du Québec et la situation se détériore.

Charlevoix-Est fait partie des rares MRC et agglomérations du Québec ayant vu la rétention de ses habitants diminuer au cours des cinq dernières années, comparativement à la période quinquennale précédente (2007 à 2012). En fait, la tendance généralisée dans la plupart des MRC et des agglomérations du Québec est une amélioration de la rétention de leurs populations respectives, puisque la diminution des mouvements migratoires inter-MRC représente une tendance lourde au Québec¹².

Malgré que la rétention des habitants de Charlevoix-Est se soit érodée au cours des dernières années, elle demeure élevée puisque la MRC est dans le premier quartile de la distribution des MRC et des agglomérations qui retiennent le plus leurs habitants. Le déficit migratoire de la MRC de Charlevoix-Est est surtout attribuable à la faible attractivité de nouveaux arrivants. Elle fait partie des 12 MRC et agglomérations québécoises où le nombre d'arrivants est le plus faible en pourcentage de la population (représenté par l'indicateur du « taux d'entrées »). De plus, le déclin migratoire inter-MRC de Charlevoix-Est depuis cinq ans est surtout attribuable à la baisse du nombre d'arrivants (par opposition à la hausse du nombre de départs), puisque plus des trois quarts du déclin du solde migratoire inter-MRC de Charlevoix-Est depuis cinq ans (par rapport à la période quinquennale précédente) s'explique par la baisse du nombre de nouveaux arrivants.

¹² Au cours de la dernière année, les flux de migration interne au Québec semblent vouloir se redresser.

C'est la population âgée de 15 à 24 ans qui baisse le plus en raison de la migration inter-MRC.

L'incidence négative des mouvements migratoires inter-MRC des 15-24 ans est élevée dans la MRC de Charlevoix-Est, deux fois plus que dans la MRC voisine (Charlevoix). La population de la MRC de Charlevoix-Est âgée de 15 à 24 ans a décru en raison de la migration inter-MRC de 187 personnes au cours de la période de 2012 à 2017, c'est autant que la perte migratoire nette chez les 25 à 44 ans, bien que le poids des 15 à 24 ans dans la population de la MRC soit deux fois moindres que le poids des 25 à 44 ans. En fait, la diminution de la population âgée de moins de 45 ans représente l'essentiel du déficit migratoire inter-MRC de Charlevoix-Est depuis cinq ans, puisque le taux de migration net est positif chez les 45 à 64 ans (+0,09 %) et faiblement négatif chez les 65 ans et plus (-0,45 %). Il est de -0,98 % chez les 0 à 14 ans, de -2,48 % chez les 15 à 24 ans et de -1,09 % chez les 25 à 44 ans.

Tableau 2
Solde et taux migratoire net par groupes d'âge, période 2012-2013 à 2016-2017

MRC	Total		0-14		15-24		25-44		45-64		65 et +	
	Solde	Taux (%)	Solde	Taux (%)	Solde	Taux (%)	Solde	Taux (%)	Solde	Taux (%)	Solde	Taux (%)
Charlevoix-Est	-540	-0,67	-104	-0,98	-187	-2,48	-188	-1,09	25	0,09	-85	-0,45
Charlevoix	148	0,22	28	0,34	-69	-1,14	15	0,12	199	0,89	-25	-0,15
L'île-d'Orléans	-38	-0,11	42	0,97	-78	-2,54	75	1,13	51	0,45	-128	-1,56
La Côte-de-Beaupré	1 294	0,94	171	0,77	-60	-0,44	755	2,22	348	0,82	80	0,32
La Jacques-Cartier	2 804	1,36	273	0,60	191	0,93	2 391	3,46	225	0,42	-277	-1,51
Agglomération de Québec	1 691	0,06	-439	-0,12	7 217	2,12	-5 046	-0,65	-1 069	-0,13	1 029	0,19
Portneuf	2 142	0,83	245	0,64	-28	-0,11	1 218	1,96	859	1,05	-152	-0,29
Capitale-Nationale excluant l'agglomération de Québec	5 810	0,74	655	0,51	-231	-0,30	4 266	2,11	1 707	0,72	-587	-0,42
Ensemble de la Capitale-Nationale	7 501	0,21	216	0,04	6 986	1,67	-780	-0,08	638	0,06	442	0,06

En raison des arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre exactement à la somme de leurs composantes. Par ailleurs, les taux de migration par groupes d'âge et par MRC ne sont pas publiés par l'ISQ. Il est possible que de légers écarts soit observés entre les taux migratoires de la colonne "total tous groupes d'âge confondus" calculés dans ce tableau à partir des données brutes et la moyenne 5 ans des taux migratoires annuels totaux publiés par l'ISQ. L'écart du taux migratoire net total par MRC varie entre +/- un point de pourcentage sauf pour La Jacques-Cartier où il est de 4 points de pourcentage.

Source : Institut de la statistique du Québec, calculs internes.

1.4 Les territoires impliqués dans les mouvements migratoires de Charlevoix-Est¹³

C'est aux dépens de Québec que Charlevoix-Est perd le plus de sa population.

La MRC de Charlevoix-Est subit des pertes migratoires dans ses échanges avec certaines MRC et agglomérations et des gains avec d'autres. Les pertes migratoires survenues de 2012 à 2017 sont très concentrées, puisque 47,5 % des pertes migratoires de la MRC se sont produites aux dépens de l'agglomération de Québec (ce qui représente une perte annuelle moyenne de 73 habitants) et 13 % l'ont été aux dépens de la MRC de Charlevoix (pour une perte annuelle moyenne de 20 habitants). Pour chaque nouvelle personne issue de Québec venant s'établir dans la MRC de Charlevoix-Est, presque deux personnes (1,84) prennent le chemin inverse.

La détérioration du solde migratoire de la MRC de Charlevoix-Est avec l'agglomération de Québec est responsable d'environ 40 % du déclin de son solde migratoire depuis cinq ans (comparativement à la période de 2008 à 2012¹⁴). Le déficit migratoire de la MRC de Charlevoix-Est avec Québec est imputable aux 15 à 44 ans, puisque la perte de ce segment de la population de la MRC aux dépens de Québec compte pour les trois quarts de son déficit migratoire. Bien

¹³ Les données sur lesquelles s'appuient les résultats présentés dans cette section sont tirées du site internet de l'ISQ, sauf pour les données qui croisent l'âge des migrants et leurs origines et les destinations qui ont été obtenues par une commande spéciale à l'ISQ le 23 mars 2018, calculs internes.

¹⁴ Les données disponibles sur les paires origines-destinations des échanges migratoires des MRC et agglomérations ne remontent pas plus loin que 2008. En conséquence, les deux périodes comparées sont 2008-2012 (période de 4 ans) et 2012-2017 (période de 5 ans).

qu'en nombre la perte soit équilibrée entre les 15 à 24 (déficit annuel moyen de 27 personnes) et les 25 à 44 ans (28 personnes), elle a une incidence beaucoup plus grande chez les 15 à 24 ans, si l'on considère le poids inférieur que ces derniers occupent dans la structure démographique de la MRC.

Moins attractive qu'avant pour les citoyens de Québec

La population quitte davantage Charlevoix-Est qu'au tournant de la décennie pour aller s'établir à Québec, mais c'est la baisse du nombre de résidents de Québec étant venus s'établir dans la MRC de Charlevoix-Est qui a le plus aggravé son déficit migratoire avec Québec depuis cinq ans. Près des deux tiers du déclin du solde migratoire de Charlevoix-Est avec Québec sont attribuables à la baisse du nombre de nouveaux arrivants, et le reste est attribuable à la hausse du nombre de départs.

Par ailleurs, c'est surtout la population de la MRC de Charlevoix-Est âgée de moins de 25 ans qui diminue en raison des échanges migratoires avec la MRC de Charlevoix. Plus de la moitié (55 %) du déficit migratoire de Charlevoix-Est avec la MRC voisine est attribuable aux moins de 25 ans, ce qui a une incidence considérable sur la baisse de la taille de ce segment de population dans la MRC de Charlevoix-Est, particulièrement lorsqu'on considère sa structure selon l'âge de sa population. La MRC de Charlevoix-Est perd aussi plusieurs personnes âgées de 25 à 64 ans au profit de la MRC de Charlevoix.

La MRC de Charlevoix attire autant de citoyens de la MRC de Charlevoix-Est qu'avant.

Près de 20 % de la diminution du solde migratoire de la MRC de Charlevoix-Est depuis cinq ans (par rapport à la période précédente) est attribuable aux échanges de populations avec la MRC de Charlevoix. Le bilan migratoire de la MRC de Charlevoix-Est dans ses échanges avec la MRC voisine s'est beaucoup détérioré depuis cinq ans, puisque la MRC perdait à peine deux habitants par année au profit de celle de Charlevoix de 2008 à 2012, comparativement à une vingtaine depuis cinq ans. C'est plus la hausse du nombre de départs pour la MRC de Charlevoix que la baisse du nombre d'arrivées en provenance de cette dernière qui a le plus contribué à détériorer le bilan migratoire de la MRC de Charlevoix-Est dans ses échanges avec la MRC voisine. Il y a en moyenne annuellement 13 départs de plus et 6 arrivées de moins depuis 5 ans, comparativement à la période de 2008 à 2012.

Le déficit migratoire avec Lévis et le Saguenay–Lac-Saint-Jean s'est à moitié résorbé.

Après la MRC de Charlevoix et Québec, c'est l'agglomération de Lévis qui contribue plus à altérer le bilan migratoire de la MRC de Charlevoix-Est, puisque celle-ci perd en moyenne annuellement sept habitants au profit de Lévis depuis cinq ans. La MRC a toutefois amélioré son bilan migratoire vis-à-vis Lévis, puisque le déficit était deux fois plus élevé au tournant de la décennie.

La MRC de Charlevoix-Est perd aussi plusieurs de ses résidents au profit de l'agglomération de Saguenay (six personnes en moyenne annuellement depuis cinq ans), mais le bilan migratoire de Charlevoix-Est avec l'agglomération de Saguenay et à la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean dans

son ensemble s'améliore (les pertes migratoires avec l'agglomération de Saguenay ont été réduites de moitié depuis cinq ans).

L'excédent migratoire avec Montréal a fondu de moitié, mais celui avec la Côte-Nord a doublé.

Les MRC et les agglomérations avec lesquelles la MRC de Charlevoix-Est réalise des gains migratoires sont très diversifiées. À titre d'exemple, ce sont les échanges avec l'agglomération de Montréal qui contribue de loin à atténuer le plus le déficit migratoire de la MRC de Charlevoix-Est, et les gains avec Montréal ne représentent que 15 % des gains totaux que la MRC réalise dans ses échanges avec les MRC et les agglomérations avec lesquelles elle a un solde migratoire positif.

Mis à part la MRC de Charlevoix, c'est la MRC de Charlevoix-Est qui, dans la région, réalise le plus de gains migratoires avec Montréal. Même si ces gains ont été réduits de moitié depuis cinq ans, plusieurs autres MRC de la région ainsi que l'agglomération de Québec ont vu leur bilan migratoire avec Montréal se détériorer davantage. Ce sont les Montréalais âgés de 45 à 64 ans qui s'établissent le plus dans la MRC de Charlevoix-Est.

Le bilan migratoire de la MRC de Charlevoix-Est avec La Côte-Nord demeure non seulement positif depuis environ 10 ans à tout le moins, mais s'améliore depuis 5 ans, comparativement à ce qui prévalait au tournant de la décennie. Plusieurs résidents âgés de 45 à 64 ans de la Côte-Nord sont venus s'établir dans la MRC de Charlevoix-Est de 2012 à 2017, ce qui s'est traduit par des gains migratoires significatifs pour la MRC (sept habitants en moyenne annuellement). Les gains nets ont doublé par rapport à ce qu'ils étaient de 2008 à 2012.

Faits saillants

La population de la MRC de Charlevoix-Est vieillit rapidement et, en conséquence, le nombre de personnes âgées de 20 à 54 ans dans la population a beaucoup diminué, particulièrement depuis cinq ans.

La migration inter-MRC est la composante de la variation de la taille de la population qui altère le plus le bilan démographique de la MRC de Charlevoix-Est. Comparativement aux autres MRC et agglomérations du Québec, la rétention des résidents de la MRC de Charlevoix-Est est en général assez bonne, mais sa force d'attractivité l'est moins.

Les pertes migratoires se sont surtout produites aux dépens de la MRC de Charlevoix et encore plus de l'agglomération de Québec. Le déficit migratoire de la MRC de Charlevoix-Est avec Québec est imputable aux 15 à 44 ans et c'est la population de la MRC âgée de moins de 25 ans qui décroît le plus en raison des échanges de populations avec la MRC de Charlevoix.

La diminution du nombre de résidents de l'agglomération de Québec venant s'établir dans la MRC de Charlevoix-Est et la hausse du nombre de départ des résidents de cette dernière pour la MRC de Charlevoix ont beaucoup contribué à détériorer le bilan migratoire de la MRC de Charlevoix-Est au cours des dernières années.

2. LE BASSIN DE TRAVAILLEURS

L'actuel chapitre met en lumière de quelles façons les trajectoires démographiques de la MRC ont influé sur le bassin de travailleurs, tout en mesurant la contribution que d'autres facteurs ont pu avoir sur l'évolution de l'offre de main-d'œuvre de la MRC¹⁵.

2.1 Offre de main-d'œuvre dans la MRC

La vitesse à laquelle rétrécit le bassin de travailleurs s'accélère considérablement

La taille de la population en âge de travailler, les 20 à 64 ans, diminue dans la MRC de Charlevoix-Est depuis le début des années 2000, et la cadence s'accélère d'année en année depuis le début de l'actuelle décennie. La tendance observée quant à l'évolution du nombre d'habitants de la MRC de Charlevoix-Est âgés de 20 à 64 ans se répercute sur l'offre de main-d'œuvre qui décroît dans la MRC, particulièrement plus récemment. Le nombre de travailleurs a commencé à diminuer dans la MRC vers la fin de la première décennie des années 2000, mais le rythme de décroissance était, somme toute, modéré. La hausse de la participation de la population au marché du travail¹⁶ a fait partiellement contrepoids à la baisse de la population en âge de travailler, atténuant la décroissance de l'offre de main-d'œuvre dans la MRC. Or, la participation au marché du travail de la population en âge de travailler de la MRC de Charlevoix-Est augmente moins depuis 2014, ce qui a contribué à accentuer considérablement la baisse du nombre de travailleurs dans la MRC. Cette dernière compte, en 2017¹⁷, 389 travailleurs de moins par rapport à 2014. C'est beaucoup si l'on considère que la baisse cumulative du nombre de travailleurs au cours des 7 années précédentes (de 2007 à 2014) avait été de 195 travailleurs.

2.2 L'offre de main-d'œuvre décortiquée

Le grand nombre de travailleurs plus âgés sur le marché du travail est loin de compenser le rythme auquel rétrécit le bassin de travailleurs plus jeunes.

La population âgée de 25 à 54 ans diminue depuis longtemps, mais, jusqu'à la deuxième moitié de la première décennie des années 2000, l'élargissement considérable du bassin de la

¹⁵ Les résultats présentés dans ce chapitre s'appuient sur des données tirées du site de l'ISQ. Dans le présent document, le terme « travailleurs de la MRC » fait référence aux résidents de la MRC de Charlevoix-Est sur le marché du travail, sans égard au lieu physique de l'emploi. L'emploi du travailleur peut être sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est ou être situé dans une autre MRC. Le dernier chapitre du document démontre que le profil économique des emplois des résidents de la MRC correspond assez près au profil des emplois offerts sur le territoire de la MRC, puisque 82 % des résidents de la MRC sur le marché du travail occupent un emploi dans le territoire de la MRC de Charlevoix-Est et 88 % des emplois offerts sur le territoire de la MRC sont occupés par ses résidents.

¹⁶ Théoriquement, le taux de participation au marché d'une population réfère à l'indicateur du « taux d'activité », ce dernier incorporant aussi les chômeurs activement à la recherche d'un emploi. Dans ce chapitre, l'indicateur utilisé pour mesurer le lien de la population avec le marché du travail est plutôt le taux de travailleurs. Le taux de travailleurs est calculé de la même façon que le taux d'emploi, un indicateur fréquemment utilisé dans le cadre des publications des données issues de l'enquête sur la population active (EPA). Le taux de travailleurs ne tient compte que des personnes en emploi, excluant les chômeurs à la recherche d'un emploi. Afin de simplifier le texte, l'utilisation du concept de « participation au marché du travail » sera à l'occasion substituée au concept de la proportion de la population en emploi représentée par la mesure du taux de travailleurs. Cette substitution pour interpréter les tendances d'une population en fonction du marché du travail est d'autant plus adéquate que les deux indicateurs (le taux d'emploi ou de travailleurs et le taux d'activité) suivent des tendances similaires.

¹⁷ Les données du marché du travail et sur les estimations de population pour l'année 2017 présentées dans ce chapitre sont provisoires.

population âgée de 55 à 64 ans parvenait à compenser la perte des moins de 55 ans. D'ailleurs, l'indice de remplacement de la main-d'œuvre¹⁸ est passé sous l'unité au début des années 2000 et recule d'année en année depuis, en raison d'une croissance élevée du nombre de futurs retraités (les personnes âgées de 55 à 64 ans) jumelée à une diminution des nouveaux arrivants sur le marché du travail, les 20 à 29 ans.

Depuis le début de l'actuelle décennie, la baisse de la population âgée de moins de 55 ans s'est accélérée à un point tel que la hausse de la population âgée de 55 à 64 ans ne compense même pas partiellement la baisse de la population âgée de moins de 55 ans, d'autant plus que, depuis environ 2012, la population âgée de 55 à 64 ans augmente à un rythme beaucoup plus faible, ayant même cessé d'augmenter depuis 2 ans. La cadence à laquelle baisse l'indice de remplacement de la main-d'œuvre a par conséquent ralenti après avoir franchi le seuil du 0,5 en 2015, ce qui signifie que toutes les deux personnes à l'aube de la retraite sont remplacées par un seul nouvel arrivant sur le marché du travail.

L'évolution du bassin de travailleurs reflète les trajectoires démographiques de la MRC. L'offre de main-d'œuvre augmente dans la MRC depuis le début des années 2000 chez les 55 à 64 ans en raison du vieillissement de la population, mais aussi en raison d'une participation plus élevée de la population plus âgée au marché du travail. La composition du bassin de travailleurs a donc changé radicalement dans la MRC de Charlevoix-Est, tout comme dans celle de Charlevoix d'ailleurs. Le poids des 55 à 64 ans dans le bassin de travailleurs de la MRC de Charlevoix-Est a plus que doublé de 2002 à 2017. Ce segment de la population compte maintenant pour plus d'un travailleur de la MRC sur quatre (27 % des travailleurs).

Par contre, de 2012 à 2017, le bassin des travailleurs âgés de 55 à 64 ans augmentait de seulement 158 personnes dans la MRC, ce qui était loin de combler le rétrécissement du bassin de travailleurs de moins de 55 ans qui a diminué de 652 personnes. L'écart se creuse même d'année en année d'autant plus que la population âgée de 55 à 64 ans ne croît plus depuis environ 2015. L'offre de travailleurs dans la MRC baisse donc considérablement depuis quelques années, puisque la MRC repose maintenant uniquement sur une hausse de la participation au marché du travail de sa population, particulièrement celle âgée de 55 à 64 ans, pour atténuer la baisse du nombre de travailleurs dans la MRC.

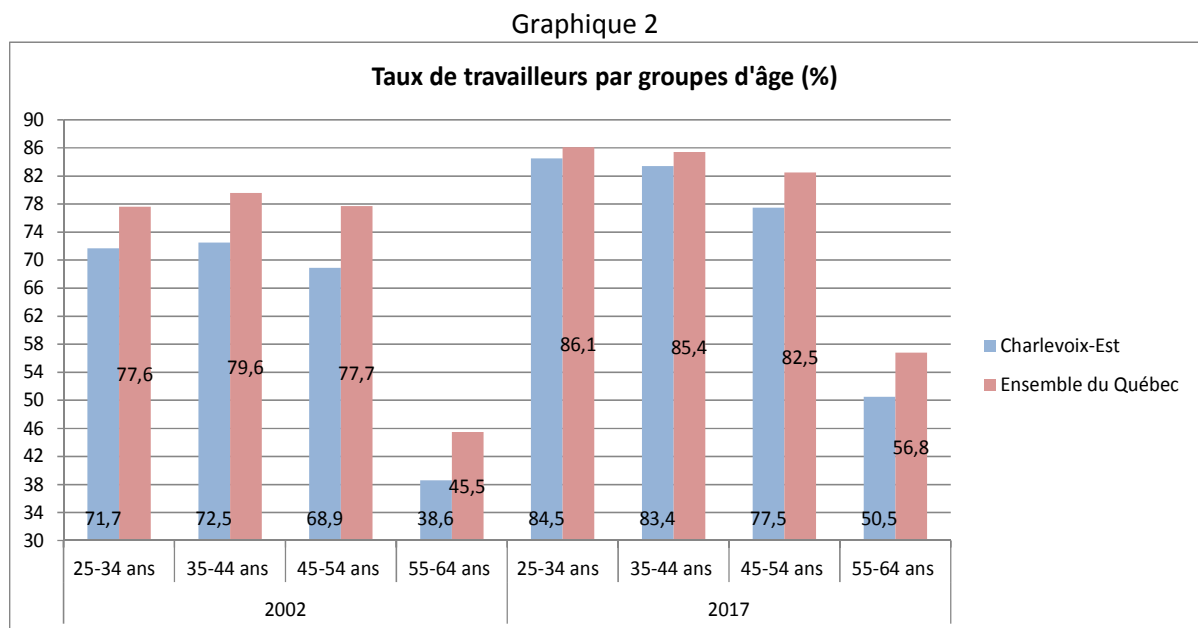
La population plus âgée participe moins au marché du travail qu'ailleurs

La population âgée de 55 à 64 ans de la MRC de Charlevoix-Est est plus active sur le marché du travail aujourd'hui qu'elle l'était il y a 5, 10 ou 15 ans. Toutefois, la population plus âgée participe moins au marché du travail dans la MRC de Charlevoix-Est qu'en moyenne au Québec. Le taux de travailleurs chez les 55 à 64 ans est de 50,5 % dans la MRC de Charlevoix-Est, comparativement à 56,8 % en moyenne au Québec (graphique 2). Le retard de 6,3 points de pourcentage est semblable à celui qui prévalait en 2002 (-6,9). La population âgée de 45 à 54 ans participe aussi beaucoup moins au marché du travail dans la MRC de Charlevoix-Est (taux de travailleurs de 77,5 % en 2017) que dans l'ensemble du Québec (82,5 %), mais ce segment de la population a augmenté davantage sa participation au marché du travail dans la MRC de Charlevoix qu'au Québec, réduisant le retard du taux de travailleurs de ce

¹⁸ L'indice de remplacement de la main-d'œuvre est mesuré par le rapport des 20 à 29 ans sur les 55 à 64 ans.

segment de la population de la MRC de Charlevoix-Est sur la moyenne provinciale qui est passée de 8,8 points de pourcentage en 2002 à 5,0 points de pourcentage en 2017.

La population âgée de moins de 45 ans de la MRC de Charlevoix-Est est active sur le marché du travail. Le taux de travailleurs en 2017 est de 84,5 % chez les 25 à 34 ans et de 83,4 % chez les 35 à 44 ans. La proportion de la population âgée de moins de 45 ans sur le marché du travail a beaucoup augmenté dans la MRC de Charlevoix-Est, beaucoup plus que dans l'ensemble du Québec, si bien que le retard du taux de travailleurs de la MRC sur la moyenne provinciale est passé de 5,9 à 1,6 point de pourcentage chez les 25 à 34 ans et de 7,1 à 2,0 points de pourcentage chez les 35 à 44 ans.



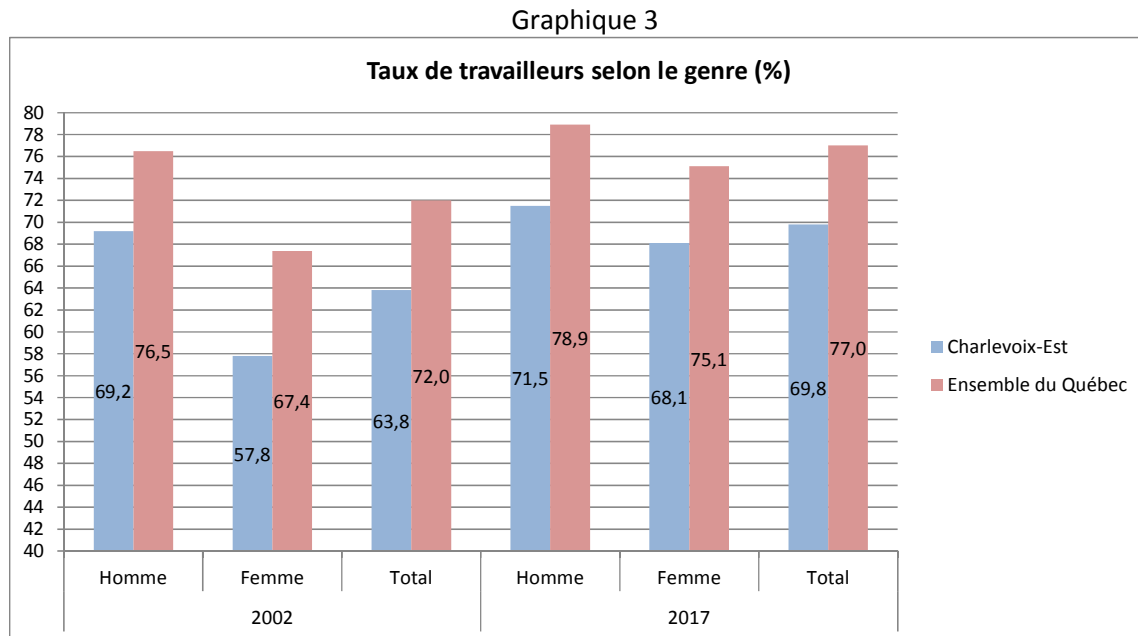
Le retard des hommes de la MRC de Charlevoix-Est sur les hommes au Québec en matière de participation au marché du travail demeure le même depuis environ une quinzaine d'années.

Depuis la deuxième moitié de la première décennie des années 2000, la population de la MRC de Charlevoix-Est en âge de travailler diminue autant chez les hommes que chez les femmes, quoiqu'elle baisse un peu plus chez les hommes. Contrairement à la population masculine sur le marché du travail, la population féminine a continué de progresser dans la MRC en raison d'une hausse de sa participation au marché du travail, contribuant à atténuer la diminution du nombre total de travailleurs dans la MRC.

Les femmes de la MRC de Charlevoix-Est participent plus au marché du travail qu'avant et elles sont parvenues à combler une petite partie du retard qu'elles accusaient sur leurs homologues dans l'ensemble du Québec (retard du taux de travailleuses qui est passé de -9,6 points de pourcentage en 2002 à -7,0 points de pourcentage en 2017). À l'inverse, la participation des hommes de la MRC au marché du travail a très peu augmenté depuis une quinzaine d'années si bien que le retard de participation au marché du travail des hommes de la MRC de

Charlevoix-Est sur les hommes de l'ensemble du Québec demeure de même ampleur depuis environ une quinzaine d'années (le taux de travailleurs en 2017 chez les hommes est de -7,4 points de pourcentage inférieur dans la MRC que dans l'ensemble du Québec).

Les taux de travailleurs chez les hommes et les femmes de la MRC de Charlevoix-Est en 2017 sont respectivement de 71,5 % et 68,1 %. Le taux de travailleurs moyen pour l'ensemble de la population de la MRC est de 69,8 %, ce qui est de -7,2 points de pourcentage inférieur à l'ensemble du Québec, un écart qui a peu bougé depuis 2002 (-8,2 points de pourcentage).



Au cours des dernières années, le rythme de la baisse de la population en âge de travailler (les 25 à 64 ans) s'est accéléré considérablement dans la MRC de Charlevoix-Est, autant chez les hommes que chez les femmes. Jumelé à une participation des femmes de la MRC au marché du travail qui augmente beaucoup moins rapidement, cela se traduit par un bassin de travailleurs qui rétrécit tant chez les hommes que chez les femmes dans la MRC depuis 2014.

Faits saillants

La hausse de la participation au marché du travail de la population en âge de travailler, notamment celle des femmes, et la hausse du bassin de travailleurs plus âgés en raison du vieillissement de la population ne suffisent plus depuis quelques années à compenser ni même atténuer la diminution du nombre de travailleurs dans la MRC, dont le rythme s'accélère considérablement depuis quelques années.

La population âgée de 45 à 64 ans, particulièrement les plus âgés de l'intervalle, est moins active sur le marché du travail dans la MRC de Charlevoix-Est qu'au Québec.

La hausse de la participation au marché du travail des hommes en âge de travailler de la MRC depuis 15 ans a été modeste, si bien que le retard de participation au marché du travail de sa population en âge de travailler sur la moyenne provinciale est maintenant moins grand chez les femmes que chez les hommes.

3. LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Le chapitre 3 donne des précisions sur le marché du travail où la population de la MRC de Charlevoix-Est offre ses services. La structure de l'économie dans laquelle évolue la population en emploi de la MRC de Charlevoix-Est ainsi que les professions les plus couramment exercées par les résidents de la MRC en emploi feront l'objet de la première partie du chapitre¹⁹, tandis que le niveau de qualification des emplois et le niveau de scolarité de la population de la MRC seront les caractéristiques à l'étude dans la deuxième partie.

3.1 Structure de l'économie et professions exercées

Les travailleurs gagnent leur vie, davantage dans la MRC qu'ailleurs, dans le commerce, la restauration et l'hébergement et exercent plus des professions liées au domaine de la vente et des services.

Dans la région, c'est dans la MRC de Charlevoix-Est où les travailleurs gagnent leur vie le plus dans le commerce de détail (secteur qui regroupe 15,2 % des travailleurs de la MRC). Ces travailleurs occupent des emplois dans les magasins d'alimentation et ils travaillent aussi, beaucoup plus qu'ailleurs dans la région, dans la vente de véhicules et de pièces automobiles, dans les magasins de vêtements et dans les magasins de marchandises diverses. Les deux derniers créneaux ont même pris beaucoup d'expansion depuis 10 ans.

Le poids qu'occupe le secteur du commerce de détail parmi les emplois exercés par les travailleurs de la MRC de Charlevoix-Est a beaucoup augmenté depuis 10 ans, beaucoup plus que dans les autres MRC de la région (le poids du secteur était de 12,4 % en 2006). La hausse du poids du commerce de détail s'explique notamment par une baisse substantielle du nombre de travailleurs dans d'autres secteurs de l'économie, puisque l'augmentation du nombre de travailleurs occupés dans le commerce de détail a augmenté modestement au cours des 10 dernières années (+75 travailleurs). Les secteurs d'activité qui se sont contractés sont notamment le secteur manufacturier, l'hébergement des voyageurs, l'agriculture, la finance et les services de transport.

Les services de restauration (6,9 %)²⁰ et d'hébergement des voyageurs (8,0 %) occupent un poids élevé parmi les emplois des résidents de la MRC de Charlevoix-Est. Il y a, en 2016, 315 travailleurs de moins qu'en 2006 qui gagnent leur vie dans les services d'hébergement, ce qui représente une baisse trois fois plus prononcée que celle des autres secteurs de l'économie.

Ce sont les professions du domaine de la vente et des services qui occupent le plus les travailleurs du commerce de détail, de la restauration et des services d'hébergement²¹. La

¹⁹ Les sources utilisées pour produire la première section du chapitre sont les suivantes : adapté de Statistique Canada, Recensement, tableaux 98-400-X2016291 et 98-400-X2016292 et commande spéciale d'Emploi-Québec, CO-1808, Tableaux 2C et 4B et CO-0986, tableau 5B2. Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

²⁰ Le secteur de la restauration comprend aussi les débits de boissons (bar, brasseries). Contrairement à ceux de la MRC de Charlevoix, les travailleurs de la MRC de Charlevoix-Est travaillant dans le secteur de la restauration sont surtout concentrés dans les restaurants.

²¹ Les données utilisées dans cette section pour évaluer l'importance dans la MRC d'un secteur d'activité, d'une profession en particulier ou le niveau de compétence d'un poste se rapportent à l'univers des travailleurs exclusivement de la MRC. Par contre, en raison de la disponibilité des données, les croisements de données entre secteur d'activité et type de profession/niveau de compétence se rapportent à l'univers des travailleurs de l'ensemble de la région.

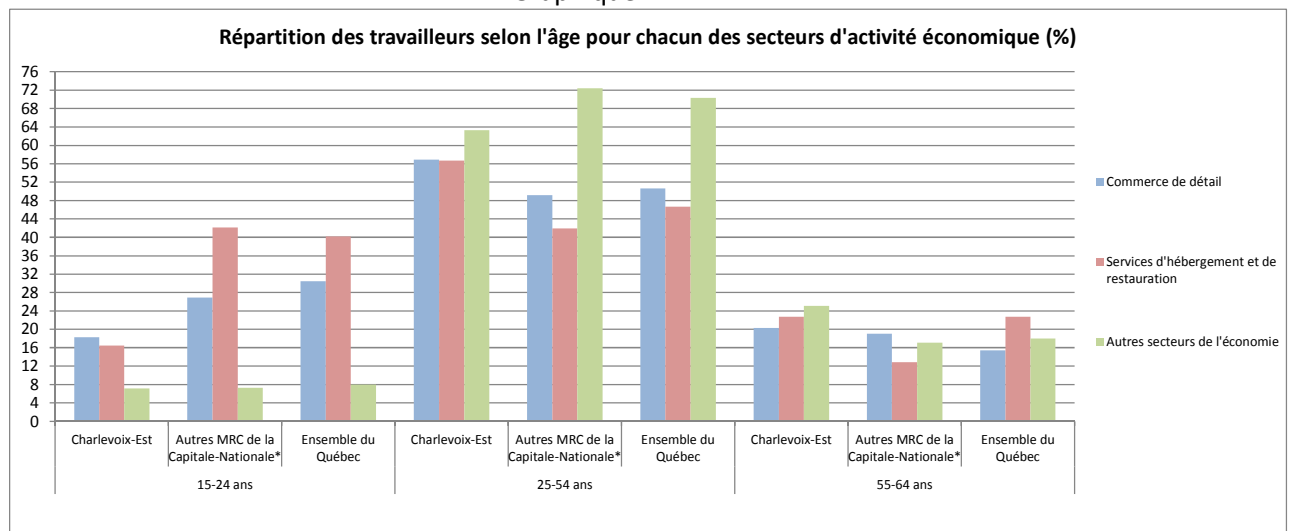
population occupe d'ailleurs beaucoup plus de fonctions dans le domaine de la vente et des services dans la MRC de Charlevoix-Est qu'ailleurs dans la région ou qu'en moyenne au Québec, puisqu'un travailleur de la MRC sur trois occupe une profession dans ce domaine. Les professions de vendeur et de directeur dans le commerce de détail et de gros, de caissier, de serveur d'aliments et de boissons et de serveur au comptoir (y compris les aides-cuisiniers, les plongeurs et le personnel assimilé) font partie des 10 professions exercées le plus couramment par les travailleurs de la MRC de Charlevoix-Est (tous domaines confondus). La profession de cuisinier est même la deuxième profession la plus exercée par les travailleurs de la MRC. Les garnisseurs de tablettes ainsi que les préposés aux commandes dans les magasins font aussi partie des professions les plus exercées par les travailleurs de la MRC.

Ce ne sont pas tant les jeunes, mais plus le cœur de la force de travail qui gagne sa vie dans ces secteurs et occupe une fonction dans le domaine.

Le commerce de détail, la restauration et les services d'hébergement sont les secteurs où le niveau d'exigence scolaire des professions est le moins élevé, puisque près des deux tiers des emplois requièrent tout au plus le niveau secondaire. Ces secteurs emploient beaucoup de jeunes, notamment des étudiants. Ils sont plusieurs à travailler moins de 12 mois par année, même pour plusieurs pendant moins de 4 mois par année. Le travail à temps partiel représente aussi le statut d'emploi d'un bon nombre de travailleurs de ces secteurs.

Malgré l'importance des jeunes, les travailleurs âgés de 25 à 54 ans dans ces secteurs d'activité économique sont beaucoup plus représentés dans la MRC de Charlevoix-Est qu'ailleurs. Ailleurs dans la région et au Québec, les 15 à 24 ans occupent plus de place parmi les travailleurs de ces secteurs que dans la MRC de Charlevoix-Est. C'est plus le cœur de la force de travail de la MRC qui gagne sa vie dans ces secteurs. En effet, le poids des 25 à 54 ans est presque aussi important dans la MRC de Charlevoix-Est chez les travailleurs du commerce de détail (57 %) et de la restauration et l'hébergement (57 %) qu'il l'est dans les autres secteurs de l'économie (63 %), ce qui n'est pas le cas ailleurs dans la région et au Québec, puisque les proportions dans l'ensemble de la province sont respectivement de 51 %, 47 % et 70 % et qu'elles sont en moyenne dans les autres MRC de la région de la Capitale-Nationale, respectivement, de 49 %, 42 % et 72 % (graphique 4).

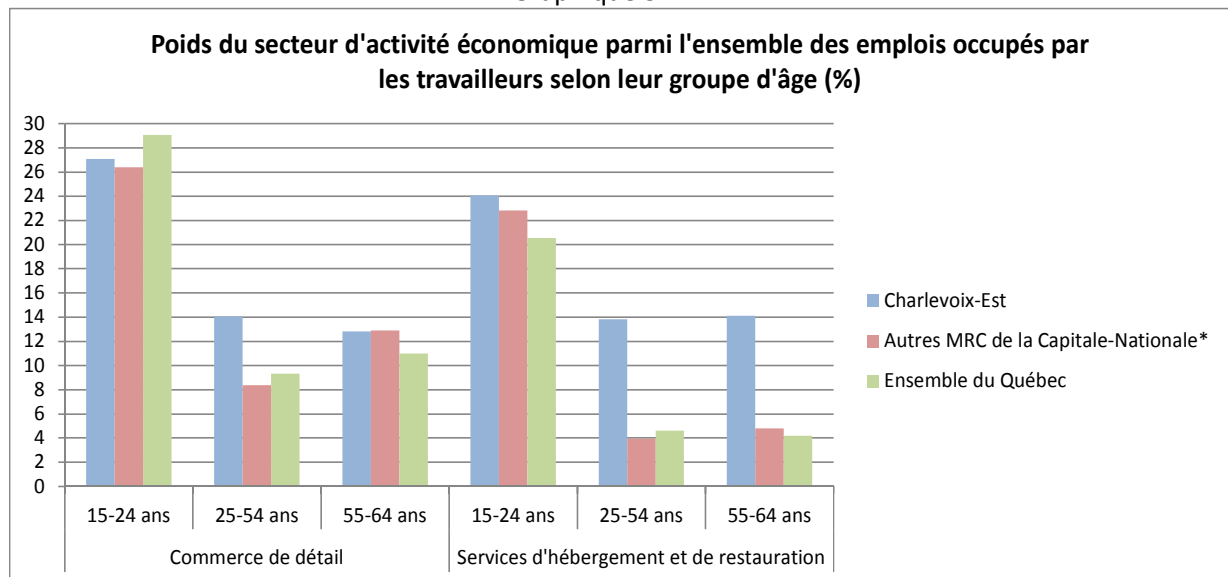
Graphique 4



* Excluant l'agglomération de Québec.

En conséquence, 27,1 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans de la MRC de Charlevoix-Est travaillent dans le secteur du commerce de détail et 24,1 % dans ceux de la restauration et de l'hébergement, des proportions qui sont analogues à celles observées en moyenne dans les autres MRC de la région (26,4 % et 22,8 % respectivement; graphique 5). Par contre, chez les travailleurs de la MRC de Charlevoix-Est, 14,1 % de ceux âgés de 25 à 54 ans occupent un emploi dans le commerce de détail, comparativement à 8,4 % de leurs homologues en moyenne dans les autres MRC de la région (un écart de +5,7 points de pourcentage). Les proportions sont respectivement de 13,8 % et 3,9 % en ce qui a trait à la part des 25 à 54 ans qui travaillent dans la restauration ou dans les services d'hébergement (un écart de +9,9 points de pourcentage).

Graphique 5



* Excluant l'agglomération de Québec

Le nombre de travailleurs dans la construction et surtout en santé a grossi.

Le secteur de la santé emploie plusieurs personnes dans la MRC de Charlevoix-Est, puisque 11,6 % des travailleurs de la MRC y travaillent. Le secteur a aussi pris beaucoup de place quant aux emplois exercés par les travailleurs de la MRC, puisqu'en 2006 le secteur employait seulement 6,7 % de ces derniers. La croissance dans la MRC est davantage survenue dans les hôpitaux et les services de soins ambulatoires (+250 travailleurs). Il y a dans la MRC plus de travailleurs dans les hôpitaux (430) que dans les autres services de soins de santé combinés (325).

Dans la MRC de Charlevoix-Est, les travailleurs du domaine de la santé sont d'abord des infirmières autorisées et des aides-infirmières, groupe qui inclut les aides-soignants et les préposés aux bénéficiaires. D'ailleurs, ces 2 professions font partie des 12 professions exercées le plus couramment par les travailleurs de la MRC (tous domaines confondus). Le personnel technique est aussi omniprésent chez les travailleurs du domaine de la santé. Il s'agit notamment du personnel ambulancier et paramédical, des infirmières auxiliaires, des hygiénistes et des thérapeutes dentaires ainsi que des massothérapeutes. Le personnel professionnel en soin de santé (autre que les infirmières autorisées) est moins représenté dans la MRC de Charlevoix-Est qu'en moyenne dans l'ensemble du Québec ou qu'ailleurs dans la région.

Dans la MRC, les professionnels sont des omnipraticiens et des médecins en médecine familiale surtout, mais aussi notamment des pharmaciens et des physiothérapeutes.

La construction emploie également plusieurs résidents de la MRC de Charlevoix-Est (8,9 % des travailleurs), beaucoup plus même qu'en 2006 (6,3 %). Ils sont 115 travailleurs de plus qu'en 2006 à être occupé dans l'industrie de la construction. Le secteur des entrepreneurs spécialisés représente celui de l'industrie de la construction où travaillent le plus les travailleurs de la MRC de Charlevoix-Est, suivi du secteur des travaux de génie civil et de la construction de bâtiments. Par rapport aux autres MRC de la région et en moyenne au Québec, il y a dans la MRC de Charlevoix-Est moins de travailleurs dans la construction de bâtiments résidentiels et plus de travailleurs dans la construction de bâtiments non résidentiels. Le métier de charpentier-menuisier fait néanmoins partie des 20 professions les plus exercées par les travailleurs de la MRC.

Dans la région, c'est dans la MRC de Charlevoix-Est qu'il y a le plus de travailleurs qui exercent dans le secteur du génie civil. D'ailleurs, dans l'ensemble de l'industrie de la construction, c'est chez les travailleurs du génie civil que le nombre a augmenté le plus dans la MRC depuis 10 ans. Ces derniers travaillent à la construction de routes, de rues et de ponts, mais surtout à la construction d'installations de services publics. Les travailleurs de la MRC de Charlevoix-Est travaillent d'ailleurs davantage dans l'industrie de la production, le transport et la distribution d'électricité que les travailleurs des autres MRC de la région et qu'en moyenne au Québec.

Plusieurs travailleurs de la MRC exercent d'ailleurs des fonctions de soutiens aux métiers et de manœuvres en construction; de conducteurs, de mécaniciens, d'entrepreneurs d'équipement lourd (incluant les contremaîtres des équipes d'opérateurs); de monteurs de lignes électriques et de câbles; d'électriciens, de mécaniciens de chantier et industriel; des installateurs et des réparateurs de matériel de télécommunications, des entrepreneurs et des contremaîtres en électricité et en télécommunications et des monteurs de lignes et de câbles de télécommunications²².

Un secteur manufacturier traditionnel qui occupe près de deux fois moins les travailleurs qu'avant.

Plus de 400 résidents de la MRC de Charlevoix-Est travaillent dans le secteur manufacturier, c'est 300 de moins qu'en 2006. Les travailleurs de la MRC de l'industrie manufacturière fabriquent des produits du bois. Ils fabriquent aussi du matériel de transport, plus précisément des pièces pour véhicules automobiles, et construisent des navires et des embarcations. Les travailleurs de la MRC dans le secteur manufacturier évoluent aussi dans la fabrication d'aliments, bien qu'ils soient moins actifs dans cette industrie que peuvent l'être les travailleurs des MRC de Portneuf et de Charlevoix. Ces travailleurs gagnent leur vie plus précisément dans la transformation d'aliments destinés aux animaux (autres que les aliments destinés aux chiens et aux chats), la transformation des produits laitiers, de la viande, des produits de boulangerie, des poissons et fruits de mer.

²² Certaines de ces professions sont aussi exercées dans le secteur manufacturier de la MRC.

La fabrication du papier est aussi une industrie dominante du secteur manufacturier de la MRC de Charlevoix-Est. L'industrie du papier est cependant responsable des trois quarts de la baisse du nombre de travailleurs de la MRC dans l'industrie manufacturière de 2006 à 2016.

Il s'est ajouté, parallèlement au cours de la période, près d'une cinquantaine de travailleurs dans l'industrie de la fabrication de matériel de transport, une croissance significative dans le contexte où l'offre totale de travailleurs dans la MRC a diminué de 12 % de 2006 à 2016.

Les conducteurs de camion sont nombreux parmi les travailleurs de la MRC. Ces travailleurs sont parmi les plus âgés de l'économie.

L'industrie du transport par camion occupe plusieurs résidents de la MRC de Charlevoix-Est. Le métier de conducteur de camion est la profession qui occupe le plus de travailleurs de l'industrie du transport par camion. D'ailleurs, c'est la troisième profession la plus couramment exercée par l'ensemble des travailleurs de la MRC. Les travailleurs de cette industrie sont parmi les travailleurs les plus âgés de l'économie, puisque près de 3 travailleurs sur 10 en moyenne dans les 6 MRC de la région ont au moins 55 ans.

Les autres services de transport occupent aussi plusieurs résidents de la MRC et ces derniers travaillent surtout dans les services de transport par eau de personnes et de marchandises et dans les activités de soutien au transport par eau (dans la manutention du fret maritime par exemple).

Le nombre de travailleurs a baissé depuis 2006 dans la MRC, trois fois plus chez ceux occupés dans l'industrie des services de transport que chez ceux occupés en moyenne dans les autres secteurs de l'économie.

L'éducation et la finance

Près de 400 travailleurs de la MRC de Charlevoix-Est évoluent dans le secteur de l'éducation. Ces travailleurs sont pour la plupart des enseignants de niveau secondaire, primaire et préscolaire, mais aussi des aides-enseignants, des éducateurs et des aides-éducateurs de la petite enfance. D'ailleurs, les professions d'enseignants de niveau secondaire, de niveau primaire et préscolaire et les éducateurs et les aides-éducateurs de la petite enfance sont parmi les professions les plus exercées par les travailleurs de la MRC. Les autres professions dans le secteur de l'éducation sont notamment celles de directeurs, de travailleurs en administration et de concierges.

Les institutions financières sont un employeur important pour les travailleurs dans chacune des MRC. Le nombre de travailleurs et le poids du secteur ont cependant diminué depuis 10 ans dans plusieurs MRC de la région, notamment dans celle de Charlevoix-Est.

Le patrimoine et surtout le divertissement : des secteurs qui emploient plusieurs résidents de la MRC de Charlevoix-Est.

Le poids qu'occupe l'industrie du patrimoine, et encore plus l'industrie du divertissement, est plus élevé chez les travailleurs de la MRC de Charlevoix-Est que chez les travailleurs d'ailleurs dans la région ou qu'en moyenne dans l'ensemble du Québec. Le divertissement dans la MRC

est surtout associé aux jeux de hasard. Toutefois, par rapport à aujourd'hui, ils étaient environ une centaine de travailleurs de plus en 2006 à occuper un emploi dans l'industrie du divertissement, des loisirs et des jeux de hasard.

Le secteur des services moteurs occupe peu les travailleurs.

Les services professionnels, scientifiques et techniques emploient quelques travailleurs de la MRC de Charlevoix-Est. Ce n'est pas beaucoup, puisque c'est à peine 2,2 % des travailleurs de la MRC. Ces services font référence notamment aux services juridiques, à la comptabilité, à l'informatique, au design et à la publicité.

Le secteur des services administratifs et de soutien compte pour 2,4 % des emplois occupés par les travailleurs de la MRC, soit une proportion semblable à celle du reste du Québec ou des autres MRC de la région.

L'administration publique provinciale, et surtout locale, est aussi un employeur important pour les résidents de la MRC de Charlevoix-Est.

Faits saillants

Plusieurs des travailleurs de la MRC gagnent leur vie dans les secteurs du commerce, de la restauration et de l'hébergement, des secteurs associés aux professions du domaine de la vente et des services. Bon nombre de travailleurs de la MRC occupent des emplois dans le domaine de la santé et dans l'industrie de la construction. Ils sont aussi plusieurs à conduire des camions et à travailler dans l'industrie du divertissement, particulièrement des jeux de hasard. Le secteur manufacturier emploie toujours un nombre significatif de résidents de la MRC.

3.2 Niveau de qualification des professions et scolarité de la population

La dernière partie du chapitre 3 examine le niveau de qualification des résidents de la MRC de Charlevoix-Est sur le marché du travail²³. La démarche comporte deux volets, traités parallèlement : le premier volet poursuit l'analyse amorcée dans la première partie du chapitre 3 sur la structure économique dans laquelle évolue la population de la MRC sur le marché du travail, mais, cette fois, avec un éclairage particulier relatif au niveau de compétences des occupations des travailleurs de la MRC (volet qui illustre en quelque sorte la demande de « compétences »). L'examen du niveau de scolarité de la population en âge de travailler de la MRC constitue le deuxième volet de la démarche (volet qui illustre l'offre de « compétences »)²⁴.

²³ Les sources de cette dernière section du chapitre sont les suivantes : adapté de Statistique Canada, Recensement, tableaux 98-400-X2016283 et 98-400-X2016365, 98-400-X2016256, 97-559-XCB2006020 et commande spéciale d'Emploi-Québec, CO-1808, tableaux 1E, 2C et 2B_1, CO-1905, tableau 5B2 et CO-0986, tableau 1E. Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

²⁴ Il est à noter qu'il n'y a pas nécessairement correspondance entre le niveau de compétence normalement exigé par une profession et le niveau de scolarité du travailleur en poste dans cette profession.

Contraction de secteurs caractérisés par des professions moins qualifiées et expansion de secteurs caractérisés par des professions hautement qualifiées

Depuis 10 ans, la composition des secteurs d'activité économique dans lesquels les travailleurs de la MRC de Charlevoix-Est évoluent s'est modifiée. La taille de certains secteurs, composés en grande partie de personnel technique dont le niveau de compétences est inférieur à celui du collégial, ou de travailleurs exerçant des fonctions requérant tout au plus un diplôme d'études secondaires, s'est considérablement réduite pendant que, parallèlement, les travailleurs exerçant leur métier dans des secteurs d'activité économique caractérisés par plus de professions requérant un diplôme d'études collégiales (technique) ont pris de l'expansion.

Plus précisément, la taille de certaines industries manufacturières a diminué, particulièrement dans la fabrication des produits en bois et dans la fabrication du papier. Certaines industries du secteur des services emploient aussi en 2016 moins de travailleurs de la MRC de Charlevoix-Est qu'en 2006, et c'est le cas de l'hébergement des voyageurs, des magasins d'alimentation, des services de transport, du divertissement, de la restauration et même de l'agriculture. De la même façon, il y a eu augmentation du nombre de travailleurs dans le domaine de la santé, notamment dans les hôpitaux et les services de soins ambulatoires et aussi, bien qu'un peu moins, dans l'administration publique municipale et dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques.

Ce changement dans la structure de l'économie dans laquelle évoluent les travailleurs de la MRC a modifié la composition des professions exercées par les travailleurs de la MRC et, par le fait même, la structure du niveau de compétences des professions de la MRC.

La composition de la population en âge de travailler selon le niveau de scolarité complété a aussi changé, et le phénomène a été exacerbé par les départs à la retraite des travailleurs plus âgés, souvent moins scolarisés.

Néanmoins, il y a toujours peu de travailleurs occupant des fonctions hautement qualifiées.

La structure des professions occupées par les travailleurs de la MRC de Charlevoix-Est est néanmoins toujours très axée sur les professions de niveau techniques inférieures au niveau collégial (catégorie qui regroupe principalement les ouvriers spécialisés comme les métiers et le personnel de secrétariat)²⁵ et les professions nécessitant peu de compétences, c'est-à-dire dont les exigences scolaires sont tout au plus de niveau secondaire. En fait, deux travailleurs de la MRC sur trois (66,3 %) exercent leur métier dans une de ces catégories. Autrement dit, les emplois hautement qualifiés, c'est-à-dire les fonctions de gestion ou celles requérant à tout le moins une formation collégiale, n'occupent qu'un travailleur de la MRC sur trois (33,6 %), ce qui est beaucoup moins que dans les MRC de Charlevoix (38,8 %) et de Portneuf (38,7 %) ou qu'en moyenne au Québec, à l'extérieur de la RMR de Montréal (42,4 %).

Prédominance des métiers techniques n'exigeant pas de formation collégiale

Avec 1 400 travailleurs exerçant un métier technique n'exigeant pas de formation collégiale, Charlevoix-Est est la MRC de la région dont le poids des travailleurs occupant ce type de métiers

²⁵ Le personnel qui assume des responsabilités de supervision fait aussi partie de cette catégorie.

est le plus élevé puisque ces professions représentent 21,6 % de celles exercées par les travailleurs de la MRC. À titre de comparaison, le poids est de 20,5 % dans la MRC de Portneuf, de 20,8 % dans celle de Charlevoix et de 18,1 % au Québec, à l'extérieur de la RMR de Montréal.

On compte en 2016, près de 400 travailleurs dans des fonctions techniques de niveau inférieur au collégial de moins qu'en 2006 (-22,0 %), une baisse deux fois plus prononcée que celle du nombre total de travailleurs dans la MRC (-11,5 %). Un travailleur sur quatre (24,6 %) occupait ce genre de fonction en 2006. C'est maintenant 21,6 % des travailleurs de la MRC, une tendance à la baisse du poids que représentent ces travailleurs, qui n'est pas unique à la MRC.

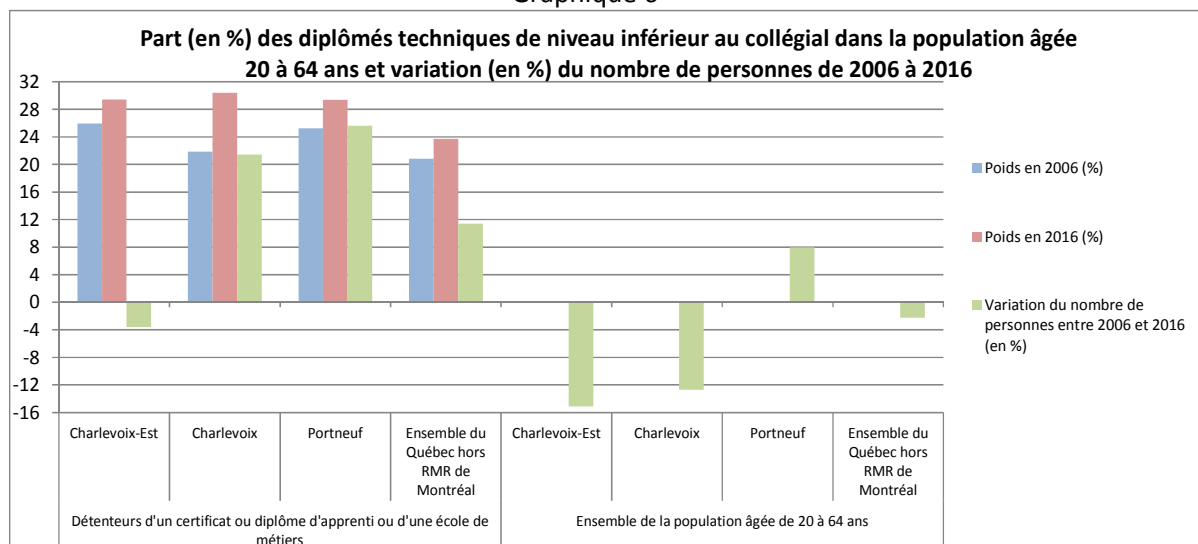
Les hommes sont deux fois plus représentés que les femmes chez les travailleurs de la MRC de Charlevoix-Est exerçant des métiers techniques de niveau inférieur au collégial.

Nombre de diplômés techniques de scolarisation secondaire en baisse

Près de 3 résidents sur 10 de la MRC de Charlevoix-Est âgé de 20 à 64 ans (29,4 %) sont diplômés d'une école de métier, ce qui est considérable, une proportion identique à la MRC de Portneuf, légèrement inférieure à celle de Charlevoix (30,4 %) et largement sous la moyenne québécoise, hors la RMR de Montréal (23,7 %; graphique 6).

Le poids des diplômés d'une école de métier chez les 20 à 64 ans de la MRC de Charlevoix-Est est à la hausse, même si leur nombre diminue, puisque leur poids était de 25,9 % en 2006 et qu'en nombre ils sont, en 2016, 3,6 % de moins qu'en 2006. À l'instar de la MRC de Charlevoix-Est (-15,1 %), la MRC de Charlevoix (-12,7 %) et l'ensemble du Québec, hors RMR de Montréal (-2,2 %), accusent aussi une baisse de leur population âgée de 20 à 64 ans. La MRC de Charlevoix (+21,4 %) et le Québec, hors RMR de Montréal (+11,4 %), sont néanmoins parvenus à élargir leur bassin de diplômés d'une école de métier de 2006 à 2016. La proportion des diplômés d'une école de métier chez les 20 à 64 ans a même bondi de 8,5 points de pourcentage en 10 ans dans la MRC de Charlevoix, passant de 21,9 % à 30,4 %.

Graphique 6



Des diplômés d'une école de métier plus âgés qu'ailleurs

Plus de jeunes de la MRC de Charlevoix-Est obtiennent un diplôme relatif à un métier que l'ont fait leurs aînés. En fait, 34,2 % des 25 à 44 ans sont diplômés d'une école de métier, comparativement à 30,9 % des 45 à 54 ans et 23,6 % des 55 à 64 ans. En conséquence, les diplômés d'une école de métier sont plus jeunes que le reste de la population en âge de travailler. En fait, 27,5 % des diplômés d'une école de métier âgés de 20 à 64 ans sont âgés de 55 à 64 ans, une proportion beaucoup moins élevée que le poids que représentent la population de 55 à 64 ans dans l'ensemble de la population âgée de 20 à 64 ans (34,4 %).

Cependant, les diplômés d'une école de métier sont plus âgés dans la MRC de Charlevoix-Est qu'ailleurs, puisque, dans la MRC, 27,5 % des diplômés d'une école de métier âgés de 20 à 64 sont âgés de 55 à 64 ans, comparativement à 25,2 % dans la MRC de Charlevoix, à 23,2 % dans celle de Portneuf et 23,9 % en moyenne au Québec, à l'extérieur de la RMR de Montréal. Ce n'est pas parce que la population en général est plus âgée dans la MRC de Charlevoix-Est que les diplômés d'une école de métier y sont plus âgés que dans la MRC de Charlevoix, puisque le poids des 55 à 64 ans dans l'ensemble de la population âgée de 20 à 64 ans est le même dans les deux MRC (34,2 % dans Charlevoix-Est et 34,4 % dans Charlevoix).

Dans Charlevoix-Est, les diplômés d'une école de métier ont surtout étudié la construction, les métiers de technologue et technicien en mécanique ou réparation, le domaine des services de soins personnels (soins de beauté par exemple) et culinaires et le domaine du commerce, de la gestion et du marketing. Bien que deux fois moins populaire, le travail de précision (des métaux et du bois par exemple) et le domaine de la santé font aussi partie des domaines d'études privilégiés par les diplômés de la MRC ayant obtenu un diplôme d'une école de métier. Il y a aussi dans la MRC, plusieurs diplômés du domaine des ressources naturelles et de la conservation²⁶.

Un très grand nombre de métiers n'exigeant aucun diplôme

La MRC compte plus de 2 900 travailleurs qui exercent des métiers qui nécessitent peu de compétences, soit une formation de niveau secondaire ou aucune exigence scolaire. Ces derniers comptent pour 44,8 % des travailleurs de la MRC, ce qui est particulièrement élevé comparativement à la MRC de Portneuf (40,8 %), à celle de Charlevoix (40,7 %) ou, en moyenne, à l'ensemble du Québec à l'extérieur de la RMR de Montréal (39,5 %).

Il y a en 2016, dans la MRC de Charlevoix-Est, 845 travailleurs en moins exerçant un métier peu qualifié par rapport à 2006 (-22,5 %), une baisse deux fois plus prononcée que celle du nombre total de travailleurs dans la MRC au cours de la période (-11,5 %). Le poids qu'ont ces travailleurs dans la MRC a par conséquent beaucoup baissé, passant de 51,2 % des travailleurs en 2006 à 44,8 % des travailleurs en 2016. La tendance est sensiblement la même selon le niveau de compétences requis par les emplois peu qualifiés (secondaire ou sans qualification).

Parmi les travailleurs exerçant un emploi requérant peu de compétences, ceux qui occupent une fonction qui ne requiert qu'un diplôme d'études secondaires sont les plus nombreux, leur poids

²⁶ Compte tenu de la disponibilité des données, le domaine d'étude de la population se rapporte à l'univers de la population de 15 ans ou plus, ce qui comprend aussi les personnes âgées de 65 ans et plus.

étant de 26,7 % des travailleurs de la MRC (1 735 travailleurs). Le poids des travailleurs qui occupent une fonction qui ne requiert qu'un diplôme d'études secondaires est semblable dans la MRC de Charlevoix (26,7 %), dans celle de Portneuf (27,2 %) et en moyenne dans l'ensemble du Québec, à l'extérieur de la RMR de Montréal (26,3 %).

C'est le nombre très élevé de travailleurs exerçant des métiers ne requérant aucun diplôme qui est relativement élevé dans la MRC de Charlevoix-Est, puisque ces 1 170 travailleurs représentent 18,0 % des travailleurs de la MRC, comparativement à 13,5 % des travailleurs de la MRC de Portneuf, à 15,0 % de ceux de la MRC de Charlevoix et à 13,2 % des travailleurs du Québec, à l'extérieur de la RMR de Montréal.

Ce ne sont pas les plus jeunes travailleurs ni les plus âgés qui sont plus susceptibles d'occuper un emploi moins qualifié qu'ailleurs, mais plutôt le cœur de la force de travail.

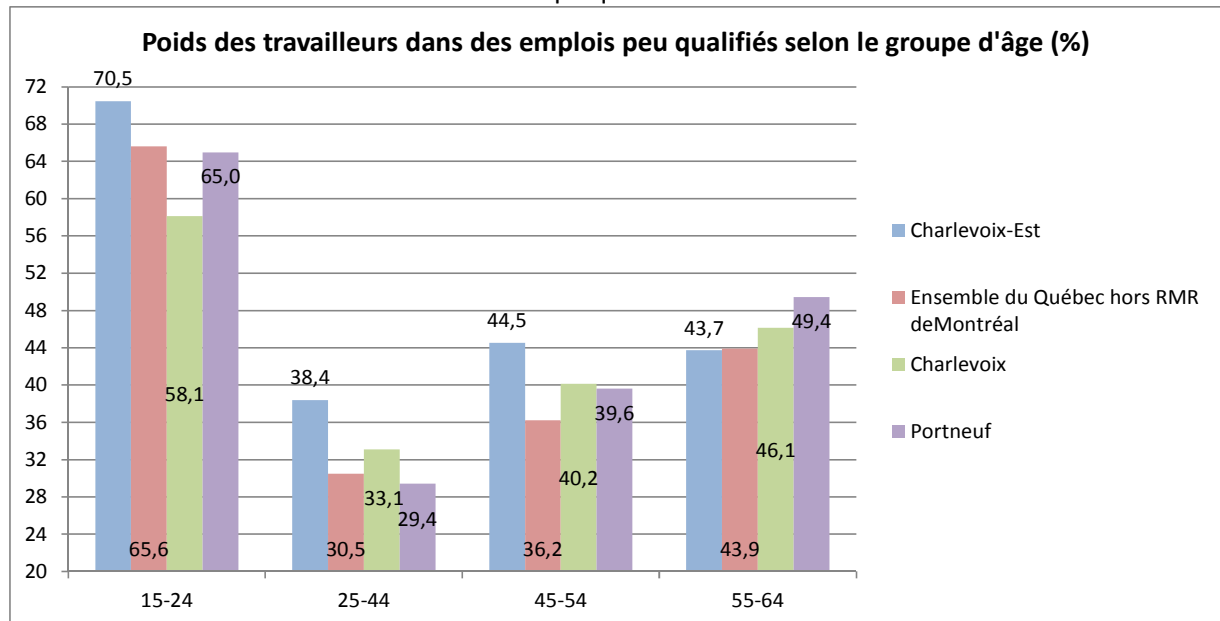
Dans les MRC de la Capitale-Nationale, à Montréal ou en moyenne dans le reste du Québec, les travailleurs les plus âgés, c'est-à-dire ceux âgés de 55 à 64 ans, occupent plus de fonctions nécessitant peu de compétences (dont les exigences scolaires sont de niveau secondaire ou moindre) que la cohorte des plus jeunes qu'eux, les 45 à 54 ans (graphique 7). Hormis les plus jeunes travailleurs, plus l'âge diminue, moins les travailleurs occupent des emplois peu qualifiés. Dans la MRC de Charlevoix-Est, les 45 à 54 ans occupent tout autant ce genre d'emploi sinon plus que leurs aînés. Les travailleurs exerçant des fonctions requérant peu de compétences sont donc plus jeunes dans la MRC de Charlevoix-Est. En fait, dans cette dernière, 43,7 % des 55 à 64 ans et 44,5 % des 45 à 54 ans occupent des emplois dans des professions nécessitant peu de compétences, tandis que la proportion baisse dans la MRC de Charlevoix de 46,1 % des 55 à 64 ans à 40,2 % des 45 à 54 ans, de même que dans la MRC de Portneuf de 49,4 % des 55 à 64 ans à 39,6 % des 45 à 54, ainsi qu'au Québec, à l'extérieur de la RMR de Montréal, passant de 43,9 % des 55 à 64 ans à 36,2 % des 45 à 54 ans. La représentativité des 45 à 54 ans *versus* celle des 55 à 64 ans est sensiblement la même tant chez les travailleurs occupant des fonctions ne requérant aucun diplôme (18,2 % et 18,6 %, respectivement) que chez ceux occupant un emploi exigeant le diplôme d'études secondaires comme exigence académique (26,3 % et 25,1 %, respectivement).

Les 25 à 44 sont aussi beaucoup plus susceptibles d'occuper des fonctions nécessitant peu de compétences dans la MRC de Charlevoix-Est que dans celles de Charlevoix et de Portneuf ou qu'en moyenne au Québec, à l'extérieur de la RMR de Montréal. En conséquence, ce ne sont ni les plus jeunes travailleurs (les 15 à 24 ans) ni les travailleurs les plus âgés (les 55 à 64 ans) qui expliquent que les travailleurs de la MRC de Charlevoix-Est occupent plus qu'ailleurs des emplois peu qualifiés. C'est en fait le cœur de la force de travail (les 25 à 54 ans) qui occupe davantage ce type d'emploi dans la MRC de Charlevoix-Est qu'ailleurs.

Plus précisément, 70,5 % des 15 à 24 ans exercent ce type de fonction dans la MRC de Charlevoix-Est comparativement à 65,6 % au Québec, à l'extérieur de la RMR de Montréal (écart des proportions de +7,5 % [4,9 points de pourcentage divisé par 65,6 %]). Chez les 55 à 64 ans, les proportions sont respectivement de 43,7 % et 43,9 % (la proportion est même inférieure dans la MRC de Charlevoix-Est). La surreprésentation des travailleurs de la MRC de Charlevoix-Est dans des emplois peu qualifiés est beaucoup plus manifeste chez les 25 à 44 ans, puisque 38,4 % des 25 à 44 ans occupent ce type d'emploi dans la MRC, comparativement à 30,5 % de ceux du Québec, à l'extérieur de la RMR de Montréal (écart en %

des proportions de +25,9 %). Chez les 45 à 54 ans, ils sont 44,5 % dans la MRC de Charlevoix-Est, comparativement à 36,2 % au Québec, à l'extérieur de la RMR de Montréal (écart des proportions de +22,9 %).

Graphique 7



Une population davantage sans diplôme qu'ailleurs : une situation qui s'améliore plus lentement qu'ailleurs dans la région

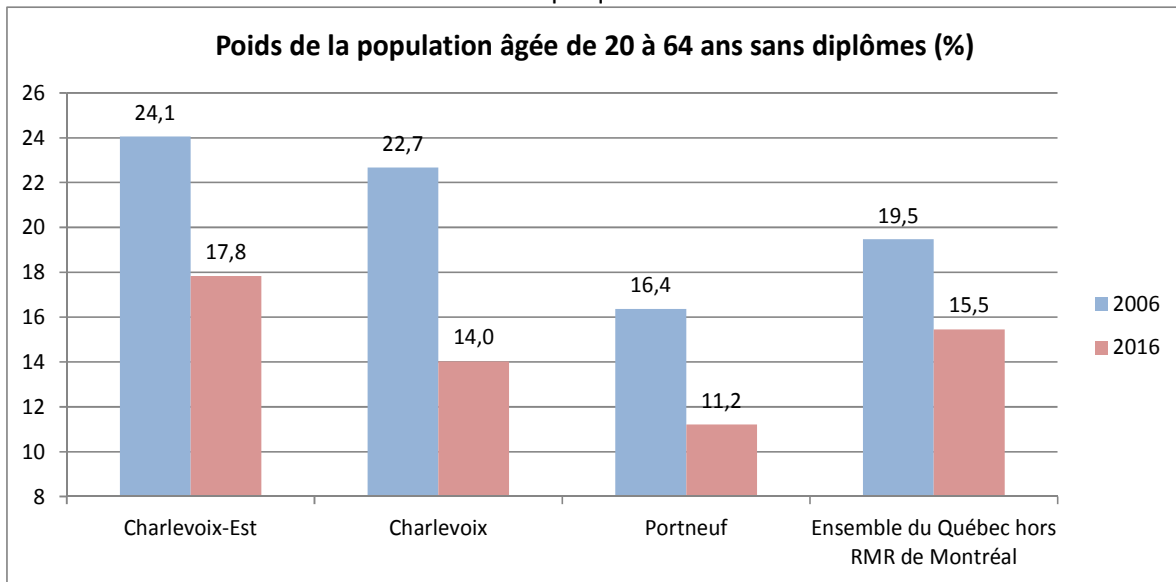
Sans égard à la profession occupée, la population en âge de travailler (les 20 à 64 ans) est par le fait même plus susceptible dans la MRC de Charlevoix-Est qu'ailleurs de ne détenir aucun diplôme. En fait, 17,8 % de la population de la MRC de Charlevoix-Est âgée de 20 à 64 ans est sans diplômes, comparativement à 14,0 % dans celle de Charlevoix, à 11,2 % dans celle de Portneuf et à 15,5 % au Québec en moyenne, à l'extérieur de la RMR de Montréal (graphique 8).

La MRC compte en 2016, dans sa population âgée de 20 à 64 ans, 910 personnes sans diplômes de moins qu'en 2006 (-37,1 %). Le poids des 20 à 64 ans sans diplômes est passé de 24,1 % en 2006 à 17,8 % en 2016, ce qui a permis de réduire l'écart par rapport à la moyenne provinciale (excluant Montréal) à 2,3 points de pourcentage en 2016 par rapport à 4,6 points de pourcentage en 2006 (le poids des 20 à 64 ans sans diplômes en moyenne au Québec à l'extérieur de la RMR de Montréal est passé de 19,5 % à 15,5 % de 2006 à 2016).

Le nombre de personnes sans diplômes parmi la population âgée de 20 à 64 ans a toutefois diminué davantage dans la MRC de Charlevoix (la baisse a été de 46,0 %, comparativement à 37,1 % dans la MRC de Charlevoix-Est). En conséquence, la proportion de la population sans diplômes a davantage baissé dans la MRC de Charlevoix (-8,7 points de pourcentage) que dans celle de Charlevoix-Est (-6,2 points de pourcentage). L'écart entre les deux MRC à l'avantage de la MRC de Charlevoix s'est donc accentué. Le poids des 20 à 64 ans sans diplômes en 2016 est de 3,8 points de pourcentage plus élevé dans la MRC de Charlevoix-Est que dans celle de Charlevoix, alors que l'écart n'était que +1,4 point de pourcentage en 2006.

La baisse du poids qu'ont les personnes sans diplômes dans la population âgée de 20 à 64 ans a aussi été de plus grande amplitude dans la MRC de Portneuf que dans celle de Charlevoix-Est, puisque la baisse de 5,2 points de pourcentage de 2006 à 2016 observée dans la MRC de Portneuf, alors que le poids des 20 à 64 ans sans diplômes équivalait en 2006 à 16,4 %, correspond à une baisse des proportions de -31,2 % (5,2/16,4), tandis que la baisse des proportions a été de -25,8 % dans la MRC de Charlevoix-Est (6,2/24,1) et de -62,1 % dans la MRC de Charlevoix (8,7/22,7).

Graphique 8

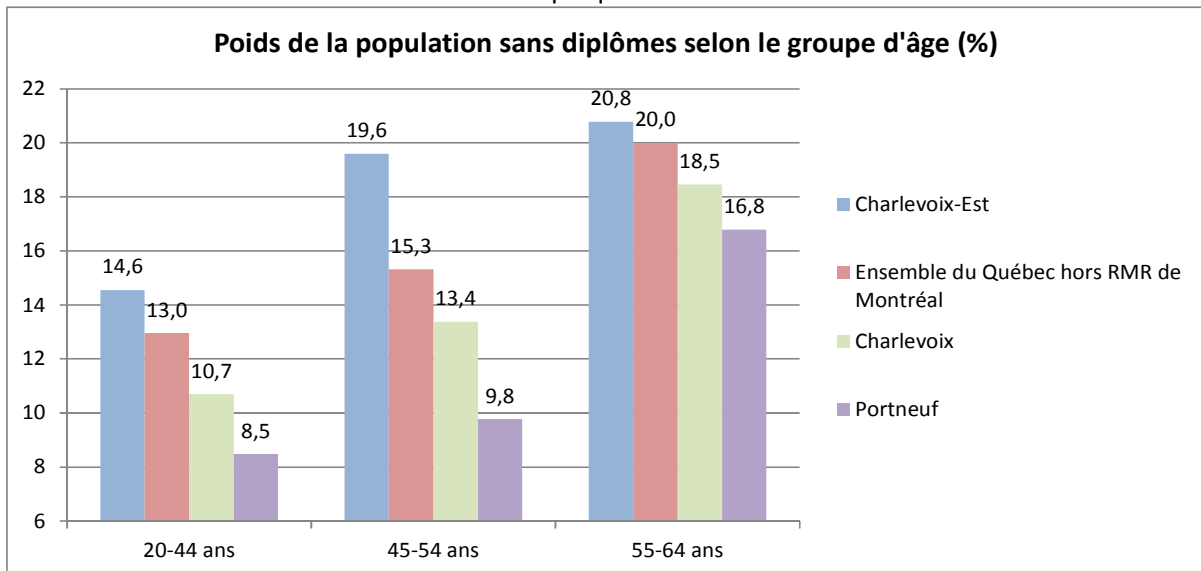


Ce n'est pas la population en âge de travailler la plus âgée qui possède moins de diplômes dans la MRC de Charlevoix-Est qu'ailleurs, mais plutôt celle âgée de 45 à 54 ans.

Dans toutes les MRC de la région, dans la RMR de Montréal ou dans le reste du Québec, la proportion de la population sans diplômes diminue avec l'âge. Les 45 à 54 ans sont beaucoup plus nombreux à détenir un diplôme que leurs aînés, les 55 à 64 ans, ce qui n'est pas le cas dans la MRC de Charlevoix-Est, les 45 à 54 ans étant presque tout autant sans diplômes que les 55 à 64 ans.

La proportion de la population sans diplômes chez les 45 à 54 ans dans la MRC (19,6 %) est presque aussi élevée que chez les 55 à 64 ans (20,8 %). C'est d'ailleurs la sous-diplomation des 45 à 54 ans qui explique le plus que le pourcentage de la population sans diplômes soit plus élevé dans la MRC de Charlevoix-Est qu'en moyenne au Québec, à l'extérieur de la RMR de Montréal. En effet, le poids des sans diplômes chez les 55 à 64 ans est de 20,8 % dans la MRC de Charlevoix-Est et de 20,0 % au Québec, à l'extérieur de la RMR de Montréal (retard de 0,8 point de pourcentage). Chez les 20 à 44 ans, il est de 14,6 % dans la MRC de Charlevoix-Est et de 13,0 % au Québec, à l'extérieur de la RMR de Montréal (retard de 1,6 point de pourcentage). Par contre, chez les 45 à 54 ans, il est de 19,6 % dans la MRC de Charlevoix-Est et de 15,3 % au Québec, à l'extérieur de la RMR de Montréal, ce qui représente un retard significatif de 4,3 points de pourcentage.

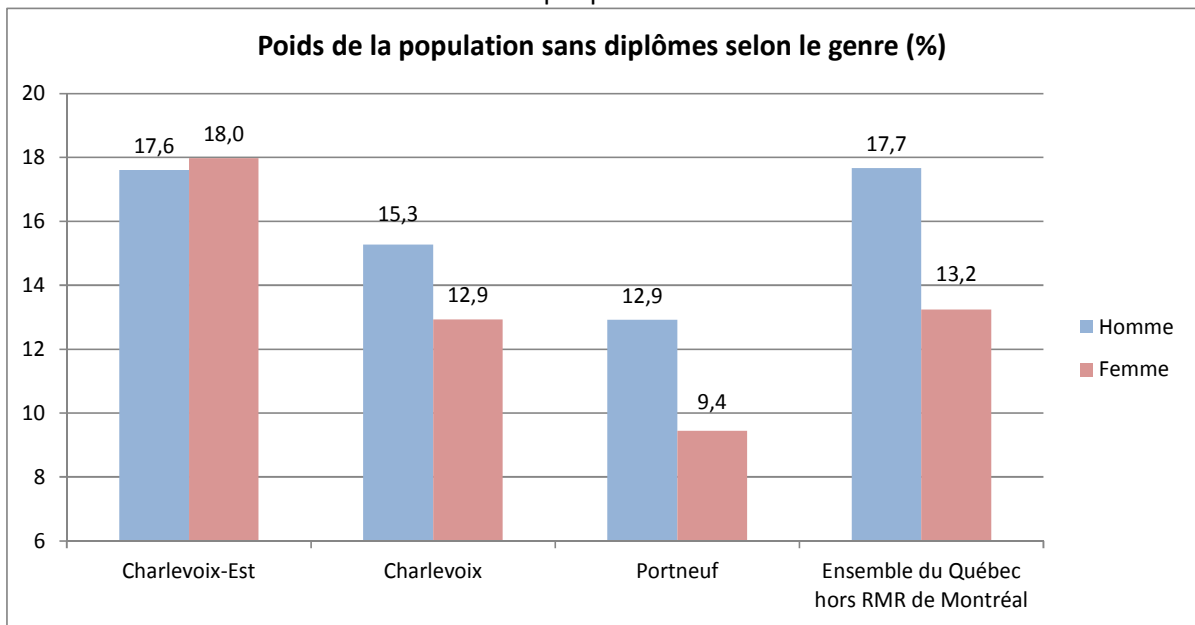
Graphique 9



Les femmes qui n’ont aucun diplôme sont généralement moins nombreuses que les hommes, sauf dans la MRC de Charlevoix-Est où elles le sont tout autant.

Par ailleurs, la forte proportion de la population âgée de 20 à 64 ans sans diplômes de la MRC de Charlevoix-Est s’explique autant par une sous-diplomation des femmes que des hommes, tandis que, dans les autres MRC de la Capitale-Nationale, à Montréal ou dans le reste du Québec, les femmes sont généralement moins susceptibles que les hommes de ne pas avoir de diplômes. Dans la MRC de Charlevoix-Est, le pourcentage des 20 à 64 ans sans diplômes est de 17,6 % chez les hommes et de 18,0 % chez les femmes. Les pourcentages sont respectivement de 15,3 % et 12,9 % dans la MRC de Charlevoix, de 12,9 % et 9,4 % dans la MRC de Portneuf et de 17,7 % et 13,2 % en moyenne au Québec, à l’extérieur de la RMR de Montréal.

Graphique 10



Une population davantage diplômée uniquement du secondaire qu’ailleurs : une situation qui s’améliore plus lentement qu’ailleurs

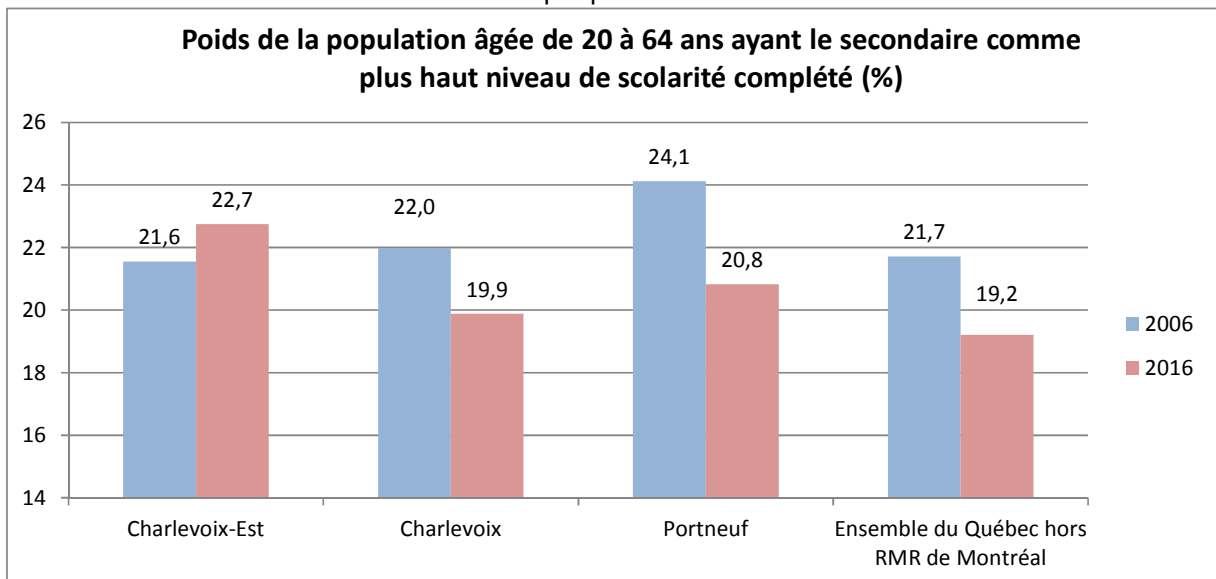
Bien que les travailleurs de Charlevoix-Est ne soient pas plus susceptibles que ceux d’ailleurs à occuper une fonction requérant le niveau secondaire comme exigence académique, ils sont cependant plus nombreux dans la MRC qu’ailleurs à n’avoir que le secondaire comme plus haut niveau de scolarité. La proportion de la population âgée de 20 à 64 ans ayant le secondaire comme plus haut niveau de scolarité est, comparativement à d’autres territoires, tout autant supérieur dans la MRC de Charlevoix-Est que peut l’être la proportion de la population sans diplômes. En effet, les diplômés du secondaire représentent 22,7 % de la population âgée de 20 à 64 ans de la MRC de Charlevoix-Est, comparativement à 19,9 % de celle de la MRC de Charlevoix, à 20,8 % de celle de la MRC de Portneuf et à 19,2 % de celle en moyenne au Québec, à l’extérieur de la RMR de Montréal (graphique 11).

Une forte diplomation de niveau secondaire combinée à une forte présence de professions ne requérant aucune exigence scolaire parmi les emplois exercés par les travailleurs de la MRC se traduit par certains emplois considérés comme « non qualifiés » exercés par des diplômés du

secondaire. Il y a en effet 25,1 % des diplômés du secondaire de la MRC de Charlevoix-Est qui occupent une fonction ne requérant aucun diplôme. Les diplômés du secondaire occupent un peu plus des fonctions de niveau élémentaire dans la MRC de Charlevoix-Est qu'ailleurs dans la région et au Québec (puisque les proportions sont de 24,4 % dans la MRC de Charlevoix, de 22,1 % au Québec, à l'extérieur de la RMR de Montréal et de 21,4 % dans la MRC de Portneuf)²⁷.

À l'instar de la population qui ne possède pas de diplômes, le nombre de détenteurs de diplômes d'études secondaires comme plus haut niveau de scolarité complété a aussi moins baissé dans la MRC de Charlevoix-Est qu'ailleurs dans la région de 2006 à 2016 chez les 20 à 64 ans (-10,5 %). Le poids que représentent les diplômés du secondaire a même pris de l'ampleur dans la MRC, tandis qu'il diminuait ailleurs. Leur part chez les 20 à 64 ans est passée, de 2006 à 2016, de 21,6 % à 22,7 % dans la MRC de Charlevoix-Est (+1,2 point de pourcentage), de 22,0 % à 19,9 % dans la MRC de Charlevoix (-2,1 points de pourcentage), de 24,1 % à 20,8 % dans celle de Portneuf (-3,3 points de pourcentage) et de 21,7 % à 19,2 % au Québec en moyenne, à l'extérieur de la RMR de Montréal (-2,5 points de pourcentage).

Graphique 11



C'est le cœur de la force potentielle de travail qui a, plus qu'ailleurs, le secondaire comme plus haut niveau de scolarité.

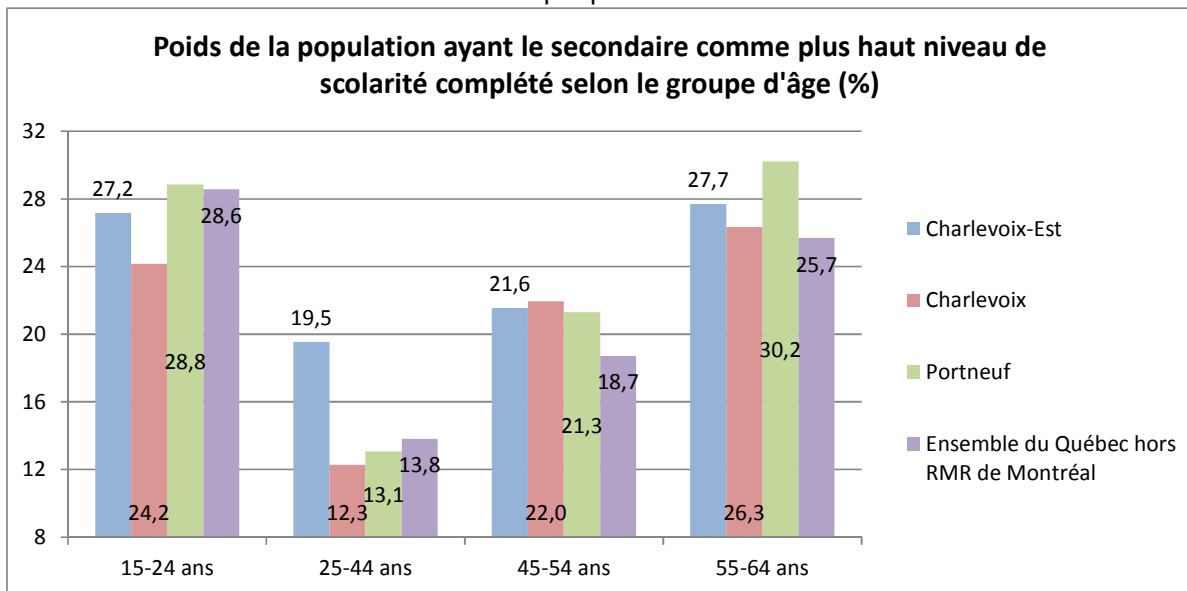
La forte proportion de la population qui a uniquement le secondaire comme plus haut niveau de scolarité dans la MRC de Charlevoix-Est ne s'explique pas par une forte diplomation du secondaire chez les travailleurs plus âgés ni chez les plus jeunes, mais par une surreprésentation des diplômés du secondaire au cœur de la force potentielle de travail, soit chez les 25 à 44 ans.

²⁷ Il faut faire preuve de prudence dans l'interprétation de ces résultats étant donné que la frontière peut-être mince entre les fonctions dont les exigences scolaires sont de niveau secondaire et celles n'ayant aucune exigence scolaire.

Plus précisément, 27,7 % des 55-à 64 ans ont le secondaire comme plus haut niveau de scolarité dans la MRC de Charlevoix-Est, comparativement à 25,7 % au Québec, à l'extérieur de la RMR de Montréal (écart de 2,0 points de pourcentage; graphique 12). Pour les deux autres MRC de la région caractérisées par une forte diplomation du secondaire, le poids des diplômés du secondaire chez les 55 à 64 ans est de 26,3 % dans la MRC de Charlevoix (écart de 1,4 point de pourcentage) et de 30,2 % dans celle de Portneuf (diplomation du secondaire même plus élevée dans Portneuf). Chez les 45 à 54 ans, les proportions sont de 21,6 % dans la MRC de Charlevoix-Est, de 18,7 % en moyenne au Québec, hors RMR de Montréal (écart de 2,9 points de pourcentage), de 22,0 % dans la MRC de Charlevoix (diplomation du secondaire pratiquement égale à celle de la MRC de Charlevoix-Est) et de 21,3 % dans la MRC de Portneuf (diplomation du secondaire pratiquement égale à celle de la MRC de Charlevoix-Est).

Chez les plus jeunes, les 15 à 24 ans, les proportions sont de 27,2 % dans la MRC de Charlevoix-Est, de 28,6 % en moyenne dans l'ensemble du Québec, à l'extérieur de la RMR de Montréal (écart de 1,4 point de pourcentage), de 28,8 % dans la MRC de Portneuf (écart de 1,6 point de pourcentage) et de 24,2 % dans la MRC de Charlevoix (écart de 3,0 points de pourcentage). Par contre, la proportion de la population âgée de 25 à 44 ans ayant le secondaire comme plus au niveau de scolarité est de 19,5 % dans la MRC de Charlevoix-Est, de 13,8 % au Québec, à l'extérieur de la RMR de Montréal (écart de 5,7 points de pourcentage), de 12,3 % dans la MRC de Charlevoix (écart de 7,2 points de pourcentage) et de 13,1 % dans celle de Portneuf (écart de 6,4 points de pourcentage).

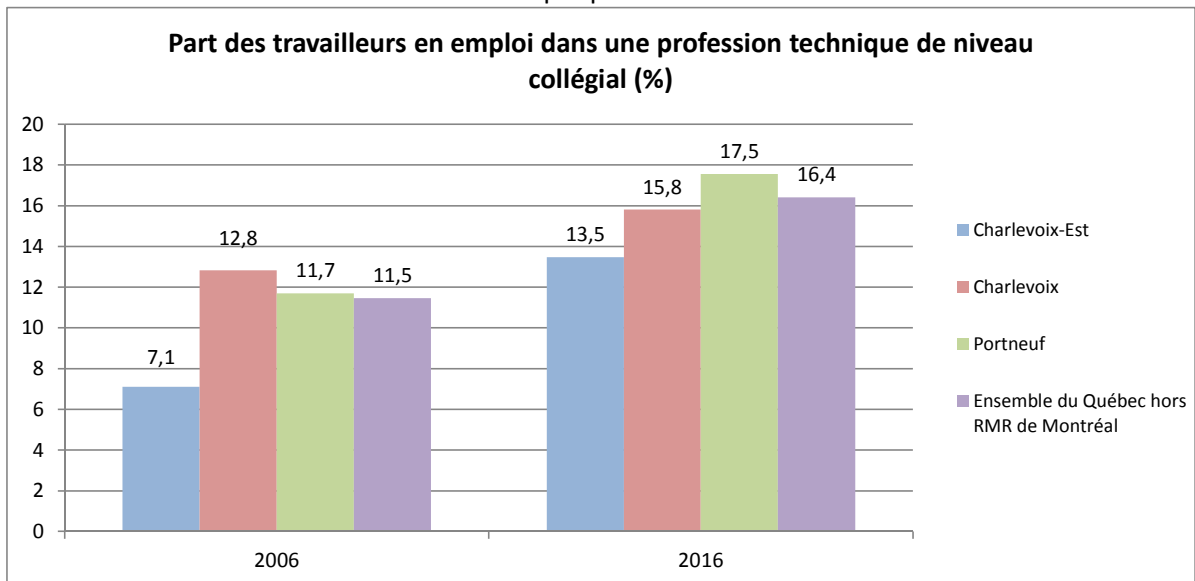
Graphique 12



Beaucoup plus de professions techniques de niveau collégial exercées par les travailleurs qu'avant, mais une progression modérée de la diplomation du collégial.

Il y a, en 2016, 355 travailleurs de la MRC de Charlevoix-Est de plus qu'en 2006 qui occupent des fonctions requérant le niveau collégial comme préalable (+68,3 %), ce qui a fait doubler le poids des travailleurs dans ce type de fonctions qui est passé de 7,1 % des travailleurs de la MRC en 2006 à 13,5 % en 2016 (graphique 13). Ces travailleurs sont toutefois toujours moins représentés dans la MRC de Charlevoix-Est que dans celles de Charlevoix (15,8 %), de Portneuf (17,5 %) ou qu'en moyenne au Québec, à l'extérieur de la RMR de Montréal (16,4 %). La MRC de Charlevoix-Est a cependant réduit l'écart qui la séparait des MRC de Charlevoix et de Portneuf ou de la moyenne provinciale (excluant Montréal) quant à la proportion des travailleurs occupant des fonctions requérant le niveau collégial comme préalable. La proportion de ces travailleurs dans la MRC de Charlevoix-Est était, en 2006, de 5,7 points de pourcentage sous celle de la MRC Charlevoix par rapport à un écart de -2,3 points de pourcentage en 2016. L'écart par rapport à la MRC de Portneuf est passé de -4,6 à -4,0 points de pourcentage et, par rapport à la moyenne provinciale (excluant Montréal), de -4,4 à -2,9 points de pourcentage.

Graphique 13



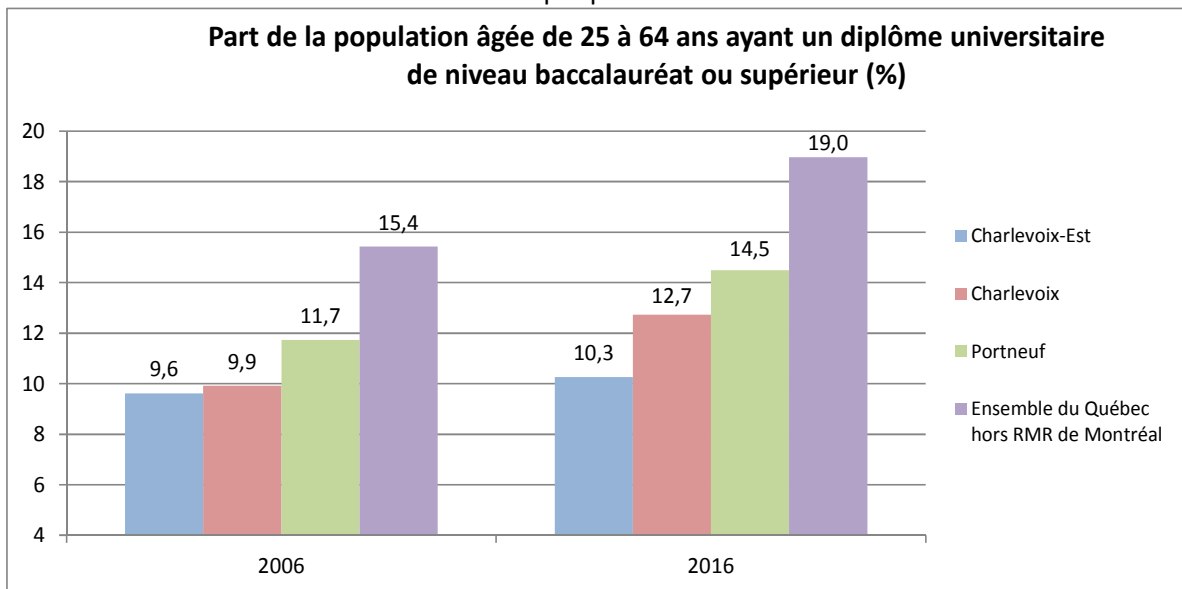
Bien que la structure des emplois exercés par les travailleurs de la MRC soit, en 2016, davantage orientée vers les professions requérant le niveau collégial qu'en 2006, le nombre de diplômés qui ont complétés le niveau collégial comme plus haut niveau de scolarité, lui, a très peu augmenté (+30 diplômés, ce qui équivaut à une croissance de 2,3 % du nombre de ces diplômés). Le poids de ces derniers dans la population âgée de 25 à 64 ans est de 16,5 % dans la MRC de Charlevoix-Est, ce qui est inférieur à celui de la MRC de Charlevoix (18,7 %), à celui de Portneuf (21,5 %) et à la moyenne du Québec, en dehors de la RMR de Montréal (19,7 %).

Peu d'emplois de professionnels occupés par les travailleurs et une diplomation universitaire inférieure : une situation qui demeure stable.

Le nombre de travailleurs occupant des fonctions de professionnels, c'est-à-dire de niveau universitaire, a diminué de 2006 à 2016 dans la MRC de Charlevoix-Est (-45 travailleurs). Puisque la baisse (-6,9 %) a été moins prononcée que celle de l'ensemble des travailleurs de la MRC (-11,5 %), les professionnels occupent en 2016 un poids légèrement plus élevé chez les travailleurs de la MRC (9,4 %) qu'en 2006 (8,9 %). Les professionnels ont cependant pris plus d'importance dans le reste du Québec (à l'extérieur de Montréal). En conséquence, le retard de la MRC par rapport à la moyenne des régions à l'extérieur de la RMR de Montréal s'est davantage creusé depuis 10 ans. Le poids de ces travailleurs en moyenne au Québec, à l'extérieur de la RMR de Montréal, est de 16,3 % en 2016 (il était de 15,1 % en 2006). La hausse de la place qu'occupent les professionnels de 2006 à 2016 a aussi été marginale dans la MRC de Portneuf (passant de 12,1 % à 12,5 %), mais elle a été significative dans la MRC de Charlevoix (passant de 9,4 % à 11,9 %).

Quant à la diplomation universitaire, il y a en 2016, 70 diplômés de niveau baccalauréat ou supérieur de moins qu'en 2006 chez les 25 à 64 ans de la MRC de Charlevoix-Est (-7,9 %). Ailleurs, le nombre de diplômés a augmenté, même dans la MRC de Charlevoix (+13,8 %) et en moyenne dans les régions du Québec, à l'extérieur de la RMR de Montréal (+20,2 %), endroits qui sont aussi aux prises, comme la MRC de Charlevoix-Est, avec une baisse de la population en âge de travailler (les 25 à 64 ans). En conséquence, tel que le montre le graphique 14, le retard de la MRC de Charlevoix-Est en matière de diplomation universitaire (niveau baccalauréat ou supérieur chez les 25 à 64 ans) s'est accentué depuis 10 ans par rapport à la MRC de Charlevoix (écart qui est passé de -0,3 point de pourcentage en 2006 à -2,4 points de pourcentage en 2016) par rapport à la MRC de Portneuf (écart qui est passé de -2,1 à -4,2 points de pourcentage) et par rapport à la moyenne du Québec, à l'extérieur de la RMR de Montréal (écart qui est passé de -5,8 à -8,7 points de pourcentage). Le poids des diplômés universitaires de niveau baccalauréat ou supérieur en 2016 chez les 25 à 64 ans est de 10,3 % dans la MRC de Charlevoix-Est, de 12,7 % dans la MRC de Charlevoix, de 14,5 % dans celle de Portneuf et de 19,0 % en moyenne dans l'ensemble du Québec, à l'extérieur de la RMR de Montréal.

Graphique 14



Les diplômés des niveaux collégial et universitaire dans la MRC de Charlevoix-Est ont surtout étudié en santé, en commerce, en gestion et marketing ainsi qu'en éducation, particulièrement en ce qui concerne les diplômés universitaire de niveau baccalauréat ou supérieur.

Les autres domaines privilégiés par les diplômés universitaires de niveau baccalauréat ou supérieur dans la MRC sont les sciences sociales, le droit et les communications. Les diplômés de niveau collégial ont aussi étudié en ressources naturelles et conservation, en informatique, en sécurité et services de protection et dans certains domaines du secteur manufacturier et de la construction. Le domaine du génie fait aussi partie des formations privilégiées par un grand nombre de diplômés du collégial et universitaires de la MRC.

Faits saillants

La structure des professions exercées par les travailleurs de la MRC de Charlevoix-Est est axée sur les professions techniques du niveau inférieur au collégial et les professions nécessitant peu de compétences. Il y a dans la MRC un nombre élevé de travailleurs âgés de 25 à 54 ans qui occupent un emploi n'exigeant aucun diplôme.

Il y a d'ailleurs une forte proportion de la population de la MRC âgée de 20 à 54 ans qui n'a aucun diplôme, plus particulièrement chez la population la plus âgée de ce segment (les 45 à 54 ans). Plusieurs des 25 à 44 ans de la MRC ont aussi plusieurs à avoir uniquement le secondaire comme plus haut niveau de scolarité complété.

Dans la MRC de Charlevoix-Est, il y a autant de femmes que d'hommes parmi la population en âge de travailler qui n'ont pas de diplômes, tandis qu'ailleurs les femmes sont généralement moins susceptibles que les hommes de n'avoir aucun diplôme.

Le nombre de diplômés du collégial augmente modérément dans la MRC et le nombre de diplômés d'une école de métier est en baisse dans un contexte où ces derniers sont plus âgés dans la MRC qu'ailleurs.

4. REVENU

Le revenu de la population de la MRC de Charlevoix-Est sera la composante à l'étude du quatrième chapitre. La composante « travail » (du revenu) est celle décortiquée dans le chapitre. Un autre indicateur est d'abord brièvement utilisé en début de chapitre, soit le revenu disponible par habitant. Le terme « disponible » signifie que la mesure du revenu disponible par habitant tient compte de la fiscalité, c'est-à-dire de l'impôt et des transferts fiscaux. L'indicateur considère aussi, au-delà du revenu d'emploi, toutes les autres sources de revenus des ménages.

Le chapitre cherche particulièrement à mesurer l'amélioration du niveau de vie de la population de la MRC et, plus particulièrement, de ses travailleurs. En conséquence, ce n'est pas tant le niveau de revenu que son évolution qui est examinée dans le chapitre. Les résultats sont relativisés en mesurant comment a évolué l'écart de revenu de la population et des travailleurs de la MRC par rapport à l'ensemble du Québec²⁸.

4.1 Revenu annuel disponible par habitant

Le retard qu'accuse la MRC de Charlevoix-Est sur la moyenne provinciale en matière de revenu disponible par habitant se résorbe peu depuis sept ans.

Le revenu disponible par habitant de la MRC de Charlevoix-Est est, en 2016, de 24 930 \$, ce qui représente un écart de près de 2 800 \$ par rapport à la moyenne provinciale (-10,1 %)²⁹.

Le revenu disponible par habitant a progressé un peu plus rapidement dans la MRC de Charlevoix-Est qu'au Québec dans la deuxième moitié de la première décennie des années 2000, permettant à la MRC de combler partiellement son retard sur la moyenne provinciale qui est passé de -14,7 % de 2002 à 2006 à -11,7 % de 2007 à 2011. L'écart continue de se résorber depuis, mais à un rythme plus lent étant donné que, comme c'est le cas ailleurs, le rythme de croissance annuelle du revenu disponible par habitant dans la MRC a ralenti. Le rythme de croissance depuis quelques années est à peine plus élevé dans la MRC qu'au Québec. La croissance annuelle moyenne du revenu disponible par habitant est passée, dans la MRC, de 3,5 % de 2008 à 2012 (comparativement à 2,9 % au Québec) à 2,6 % de 2013 à 2016 (2,5 % au Québec).

Dans la région de la Capitale-Nationale, le revenu disponible par habitant de deux autres MRC est sous la moyenne provinciale, soit celui des MRC de Portneuf et de Charlevoix. Depuis la deuxième moitié de la première décennie des années 2000, le rythme de croissance du revenu disponible par habitant s'est maintenu dans les MRC de Charlevoix et de Portneuf largement au-dessus du rythme de croissance du revenu disponible par habitant au Québec. La MRC de Charlevoix a par conséquent comblé les deux tiers de son retard sur la moyenne provinciale, tandis que la MRC de Portneuf en a comblé la moitié.

Le revenu disponible par habitant était, de 2002 à 2006, dans les MRC de Charlevoix et de Portneuf respectivement de 14,1 % et de 11,0 % sous la moyenne provinciale. Le retard

²⁸ Les données dans ce chapitre sont issues de l'ISQ.

²⁹ Les données pour l'année 2016 dans la section 4.1 sont des données provisoires.

en 2016 n'est plus que de 4,2 % dans la MRC de Charlevoix et de 4,4 % dans celle de Portneuf. Par rapport aux autres MRC et agglomérations du Québec, la MRC de Portneuf avait, en 2007, le 54^e revenu disponible par habitant le plus élevé de la distribution des MRC et des agglomérations du Québec, la MRC de Charlevoix, le 59^e et celle de Charlevoix-Est, le 69^e. En 2016, la MRC de Portneuf affiche maintenant le 42^e revenu disponible par habitant le plus élevé au Québec, la MRC de Charlevoix, le 39^e et celle de Charlevoix-Est, le 74^e.

4.2 Revenu annuel d'emploi médian

Le calcul du revenu disponible par habitant d'une MRC repose sur deux paramètres : le revenu total cumulé de tous les habitants de la MRC (au numérateur) et le nombre d'habitants dans la MRC (au dénominateur). Le revenu total est fortement influencé par l'ampleur de la rémunération des salariés, puisque cette composante compte pour environ 95 % du revenu disponible par habitant de la région de la Capitale-Nationale en 2016.

Le revenu disponible par habitant dans une MRC et son évolution sont non seulement influencés par l'évolution du nombre d'habitants, mais aussi par l'évolution de la structure par âge de la population. Par exemple, un vieillissement plus accéléré d'une population dans une MRC, comme c'est particulièrement le cas dans celle de Charlevoix-Est, peut davantage réduire d'année en année la tarte à partager entre les habitants de la MRC à la suite d'une baisse du nombre de travailleurs et, par conséquent, de la rémunération totale des salariés de la MRC.

Alors que le revenu disponible par habitant de la section précédente considérait l'ensemble des composantes du revenu, cette section-ci examine exclusivement la composante « travail » (du revenu). Le revenu annuel d'emploi médian des travailleurs constitue un indicateur intéressant pour mesurer l'évolution du niveau de vie des travailleurs d'une population³⁰.

Le niveau de revenu annuel d'emploi médian dans une MRC ou une région peut différer de celui d'un autre territoire en raison notamment d'une structure économique au sein de laquelle évoluent les travailleurs, qui diffère d'un territoire à l'autre. La structure par âge de la population influence aussi le revenu annuel d'emploi médian d'une population dans la mesure où certains segments de la population, comme les jeunes et les travailleurs plus âgés, sont plus susceptibles de travailler moins d'heures par semaine ou moins de semaines par année.

Par exemple, les travailleurs des MRC dont la population est plus jeune, comme celles de La Jacques-Cartier (51,1 % des travailleurs), de Portneuf (50,0 %) et de La Côte-de-Beaupré (49,0 %), sont davantage occupés à temps plein, 12 mois par année, que les travailleurs en moyenne dans l'ensemble du Québec (47,3 %), tandis que c'est l'inverse chez les travailleurs des MRC dont la population est plus âgée comme dans les MRC de l'Île d'Orléans (43,8 %), de Charlevoix (43,2 %) et surtout de Charlevoix-Est (41,1 %), les travailleurs de ces trois MRC étant davantage occupés soit à temps partiel, soit pendant moins de 12 mois par année, ou les deux³¹.

³⁰ Le revenu médian d'un groupe particulier est le montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la première moitié des unités de ce groupe sont au-dessus de la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont sous la médiane.

³¹ Source : Statistique Canada, tableau 98-400-X2016261, calculs internes.

À l'instar du chapitre 2 sur le bassin de travailleurs, la population de référence pour laquelle l'évolution du revenu annuel d'emploi médian est examinée dans cette section est exclusivement celle âgée de 25 à 64 ans. Par ailleurs, afin d'alléger le texte, le terme « revenu d'emploi » est utilisé dans cette section pour signifier le « revenu d'emploi annuel médian » des travailleurs.

Il y a eu, jusqu'en 2013, un rattrapage du revenu d'emploi des travailleurs de la MRC de Charlevoix-Est sur le revenu d'emploi des travailleurs de l'ensemble du Québec.

La MRC de Charlevoix-Est est dans le dernier quartile des MRC et des agglomérations du Québec en matière de revenu d'emploi de leurs travailleurs respectifs, comme c'était d'ailleurs le cas du positionnement de la MRC de Charlevoix-Est en matière de revenu disponible par habitant.

À 33 685 \$, le revenu d'emploi des travailleurs de la MRC de Charlevoix-Est en 2016 est de 15,6 % sous celui des travailleurs de l'ensemble du Québec³² (écart de 6 243 \$). À titre de comparaison, l'écart est de -14,1 % pour Charlevoix (5 643 \$).

Le revenu d'emploi des travailleurs de la MRC de Charlevoix-Est a progressé de façon significative de 2006 à 2013, puisque la croissance annuelle moyenne a été de 4,3 %, ce qui a permis aux travailleurs de la MRC de réduire leur retard sur ceux de l'ensemble du Québec, qui est passé de -23,2 % en 2006 à -16,1 % en 2013. À 2,1 %, la croissance annuelle moyenne du revenu d'emploi des travailleurs de la MRC de 2013 à 2016 a ralenti à peu près au même rythme que dans l'ensemble Québec (+1,9 %). Charlevoix-Est fait néanmoins partie des 15 MRC et agglomérations au Québec où le revenu d'emploi des travailleurs a le plus progressé de 2005 à 2016. Malgré ce taux de croissance annuelle soutenu de leur revenu d'emploi, les travailleurs de la MRC de Charlevoix-Est ont en 2016, comme c'était d'ailleurs le cas en 2007, le 81^e revenu d'emploi le plus élevé des MRC et des agglomérations du Québec. Les travailleurs de la MRC voisine, Charlevoix, ont quant à eux, en 2016, le 74^e revenu d'emploi le plus élevé au Québec.

Les travailleurs de tous âges ont vu leur revenu d'emploi progresser de façon significative dans la MRC de Charlevoix-Est de 2005 à 2013. En fait, dans tous les groupes d'âge, la MRC de Charlevoix-Est est dans le premier quartile des MRC et des agglomérations qui ont vu le revenu de leurs travailleurs augmenter le plus au Québec de 2005 à 2013. Depuis 2013, la croissance annuelle moyenne du revenu d'emploi des travailleurs a davantage ralenti dans la MRC de Charlevoix-Est que dans la plupart des MRC et des agglomérations au Québec, sauf chez les travailleurs les plus âgés (les 55 à 64 ans), puisque la croissance annuelle moyenne de leur revenu d'emploi a été de 4,7 % de 2013 à 2016. Charlevoix-Est fait même partie des cinq MRC et agglomérations au Québec dont le revenu des travailleurs âgés de 55 à 64 ans a augmenté le plus de 2012 à 2016.

³² Les données sur le revenu d'emploi médian des travailleurs pour l'année 2017 sont provisoires. Historiquement, l'ampleur des révisions apportées aux données provisoires du revenu d'emploi médian par MRC publiées par l'ISQ peut être significative. Pour cette raison et à moins d'avis contraire, l'année la plus récente pour mesurer l'évolution du revenu d'emploi dans la MRC est 2016. Les données pour les années 2015 et 2016 sont aussi sujettes à être révisées, mais les révisions seront de moindre ampleur que celles qui seront apportées aux données préliminaires de 2017.

Ce sont les plus jeunes travailleurs qui ont comblé le plus leur retard en matière de revenu d'emploi sur leurs homologues du Québec.

C'est toutefois chez les travailleurs plus âgés que le retard du revenu d'emploi de la MRC de Charlevoix-Est sur la moyenne provinciale est le plus élevé. En fait, le retard de la MRC sur l'ensemble du Québec augmente avec l'âge. Il est, en 2016, de 5,3 % chez les 25 à 34 ans, de 13,7 % chez les 35 à 44 ans, de 17,5 % chez les 45 à 54 et de 21,7 % chez les 55 à 64 ans.

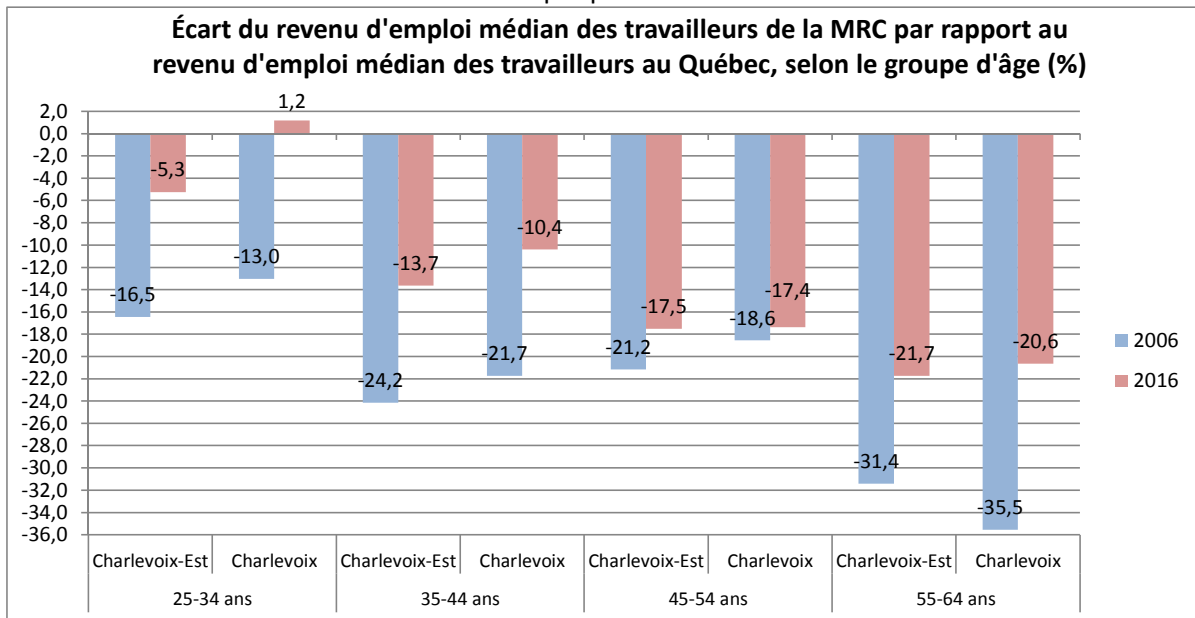
C'est chez les plus jeunes travailleurs, c'est-à-dire chez les 25 à 44 ans, et plus particulièrement chez les 25 à 34 ans, que le revenu d'emploi a le plus progressé dans la MRC de Charlevoix-Est par rapport à la médiane de l'ensemble du Québec. En fait, le retard de la MRC de Charlevoix-Est chez les 25 à 34 ans a été divisé par trois de 2006 à 2013 (passant de 16,5 % à 5,2 %; graphique 15). L'écart demeure toutefois relativement stable depuis. Chez les 35 à 44 ans, le retard de revenu d'emploi des travailleurs de la MRC de Charlevoix-Est par rapport à ceux dans l'ensemble du Québec a presque été réduit de moitié de 2006 à 2016 (passant de 24,2 % à 13,7 %).

À titre de comparaison, le retard de la MRC de Charlevoix sur la médiane de l'ensemble du Québec a aussi été réduit de moitié au cours de la période de 2006 à 2016 chez les 35 à 44 ans (passant de 21,7 % à 10,4 %). Les gains de revenu d'emploi qu'ont réalisés les travailleurs de la MRC de Charlevoix sur ceux de l'ensemble du Québec ont été considérables chez les plus jeunes travailleurs (ceux de 25 à 34 ans), puisque leur revenu d'emploi est, depuis 2015, plus élevé dans la MRC de Charlevoix que dans l'ensemble du Québec (+1,2 % en 2016 par rapport à -13,0 % en 2006). La croissance du revenu d'emploi des plus jeunes travailleurs demeure soutenue au cours des dernières années dans la MRC de Charlevoix, tandis qu'elle ralentit dans la MRC de Charlevoix-Est et dans l'ensemble du Québec.

Chez les plus jeunes travailleurs, la MRC de Charlevoix a, en 2016, le 46^e revenu d'emploi le plus élevé des MRC et des agglomérations du Québec et la MRC de Charlevoix-Est, le 68^e. En 2005, les deux MRC avaient respectivement, chez ces travailleurs, le 73^e et le 74^e revenu d'emploi le plus élevé au Québec. C'est par ailleurs presque uniquement chez les travailleurs de moins de 45 ans que le revenu d'emploi annuel médian est plus faible dans la MRC de Charlevoix-Est que dans celle de Charlevoix (écart en 2016 de -2 262 \$ chez les 25 à 34 ans et de -1 469 \$ chez les 35 à 44 ans), puisque, chez les travailleurs de 45 ans ou plus, le revenu d'emploi annuel médian des travailleurs est pratiquement le même dans les deux MRC (retard de la MRC de Charlevoix-Est de -71 \$ chez les 45 à 54 ans et de -366 \$ chez les 55 à 64 ans).

Les travailleurs plus âgés de la MRC de Charlevoix-Est, soit les 45 ans et plus, ont aussi comblé une partie de leur retard sur la médiane de leurs homologues dans l'ensemble du Québec. Le rattrapage a toutefois été de moindre ampleur que chez les plus jeunes, bien que les travailleurs les plus âgés du groupe, c'est-à-dire ceux âgés de 55 à 64 ans, aient tout de même comblé près du tiers du retard qui les séparait en 2006 de la médiane provinciale. L'écart de la MRC de Charlevoix-Est sur la médiane provinciale est passé de -21,2 % à -17,5 % de 2006 à 2016 chez les 45 à 54 ans et de -31,4 % à -21,7 % chez les 55 à 64 ans.

Graphique 15



Le retard de revenu d'emploi de la MRC de Charlevoix-Est sur la médiane provinciale est presque deux fois plus considérable chez les femmes que chez les hommes.

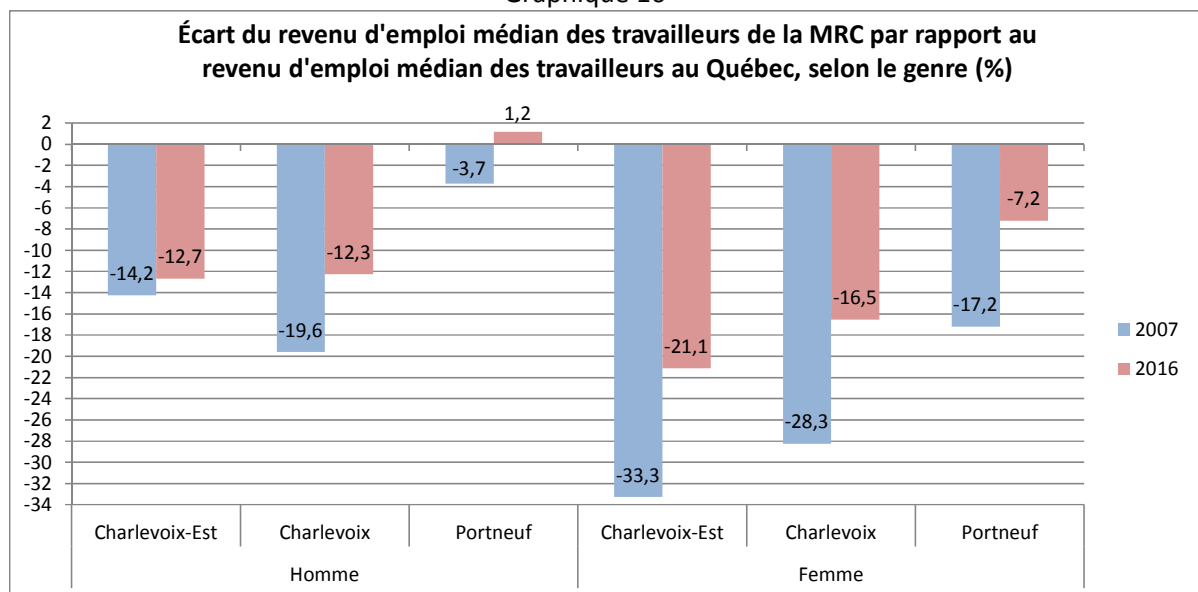
Dans toutes les MRC de la région ainsi qu'à l'échelle québécoise, le revenu d'emploi des femmes est inférieur à celui des hommes. L'écart de revenu entre les hommes et les femmes est proportionnellement analogue dans la MRC de Charlevoix-Est à celui de plusieurs autres MRC de la région. Par contre, par rapport au revenu d'emploi de leurs homologues à l'échelle provinciale, le retard des femmes dans la MRC de Charlevoix-Est en 2016 est beaucoup plus significatif (-21,1 %) que celui des hommes (-12,7 %; graphique 16). La MRC de Charlevoix accuse un retard plus modeste par rapport à la médiane provinciale chez les femmes (-6,5 %), tandis que, chez les hommes (-12,3 %), le retard sur la médiane provinciale est semblable à celui de la MRC de Charlevoix-Est (la différence de revenu annuel d'emploi médian entre les deux MRC est de moins de 200 \$ chez les hommes et de 1 600 \$ chez les femmes). Chez les travailleuses, celles de la MRC de Charlevoix ont, en 2016, le 65^e revenu d'emploi le plus élevé des MRC et des agglomérations du Québec, tandis que celles de la MRC de Charlevoix-Est affichent le 81^e.

Malgré une croissance significative du revenu d'emploi des hommes de la MRC (du moins jusqu'à il y a trois ou quatre ans), le retard qu'ils accusent sur leurs homologues du Québec bouge peu.

Les femmes ont bénéficié d'une solide croissance de leurs revenus d'emploi dans la MRC de Charlevoix-Est et dans les autres MRC de la région. Leur revenu d'emploi a davantage augmenté dans la MRC de Charlevoix-Est qu'à l'échelle du Québec, puisque les femmes de la MRC ont comblé depuis près de 10 ans une partie du retard sur leurs homologues du Québec. L'écart est passé de -33,3 % à -21,1 % de 2007 à 2016. Charlevoix-Est fait même partie des huit MRC et agglomérations du Québec dont le revenu d'emploi des femmes a le plus progressé de 2013 à 2016, avec une croissance annuelle moyenne de 3,8 % au cours de la période.

Même si la croissance annuelle moyenne du revenu d'emploi dans la MRC de Charlevoix-Est a été deux fois moindre chez les hommes (2,5 %) que chez les femmes (4,8 %) de 2006 à 2016, la MRC se situe malgré tout au-dessus de la médiane des MRC et des agglomérations du Québec au chapitre de l'augmentation la plus élevée du revenu d'emploi des hommes au travail au cours de la période. Les hommes en emploi dans la MRC de Charlevoix-Est ont toutefois fait peu de gains de revenu d'emploi depuis environ 10 ans par rapport à la médiane des hommes dans l'ensemble du Québec, puisque le retard qu'ils accusaient sur la médiane provinciale en 2007 (-14,2 %) a peu diminué (-12,7 % en 2016³³), tandis qu'il a été réduit de -19,6 % à -12,3 % dans la MRC de Charlevoix et a été éliminé dans celle de Portneuf, passant de -3,7 % en 2007 à +1,2 % en 2016. Par ailleurs, le revenu d'emploi des hommes en emploi de la MRC de Charlevoix-Est augmente très peu depuis quelques années, la croissance annuelle moyenne n'ayant été que de 0,8 % de 2013 à 2016.

Graphique 16



³³ Il est à noter que le retard de la MRC de Charlevoix-Est sur la médiane provinciale chez les hommes au cours de la période de 2013 à 2015 était de -10,5 % et a bondi en 2016 à -12,7 %. Il est possible que cet écart pour l'année 2016 change légèrement lors des révisions qui seront possiblement apportées aux données de 2016 lors de la mise à jour des données sur le revenu prévue vers la fin de l'année 2019.

Faits saillants

Il y a eu jusqu'en 2013 un rattrapage du revenu d'emploi des travailleurs de la MRC de Charlevoix-Est sur le revenu d'emploi des travailleurs dans l'ensemble du Québec. Depuis 2013, le taux de croissance annuelle moyen du revenu d'emploi des travailleurs est à peine plus élevé dans la MRC de Charlevoix-Est que dans l'ensemble du Québec, sauf chez les travailleurs de 55 à 64 ans dont le revenu continue d'augmenter dans la MRC à un rythme soutenu. Ce sont cependant les travailleurs plus âgés qui accusent le plus de retard quant au revenu d'emploi dans la MRC de Charlevoix-Est sur leurs homologues du Québec. En fait, le retard de la MRC sur l'ensemble du Québec en matière de revenu d'emploi des travailleurs augmente avec l'âge de ces derniers.

Les travailleurs âgés d'au moins 45 ans n'ont pas autant comblé, au cours des 10 dernières années environ, le retard qu'ils accusaient sur leurs homologues du Québec que l'ont fait les plus jeunes travailleurs. C'est malgré tout presque uniquement chez les travailleurs de moins de 45 ans de la MRC que le revenu d'emploi annuel médian est plus faible que dans la MRC de Charlevoix.

Les femmes de la MRC ont comblé, depuis près de 10 ans, le tiers du retard du revenu d'emploi qu'elles accusaient sur leurs homologues du Québec. Le retard du revenu d'emploi de la MRC sur la médiane provinciale demeure néanmoins significatif chez les femmes, étant presque deux fois plus grand que chez les hommes.

Malgré une croissance significative du revenu d'emploi des hommes de la MRC (du moins jusqu'à il y a trois ou quatre ans), le retard qu'ils accusent sur leurs homologues du Québec est relativement stable depuis environ une dizaine d'années.

5. DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

Le présent chapitre se veut d'offrir une bonne compréhension des comportements de la population en matière de déplacements domicile-travail intermunicipalités/inter-MRC. Les origines et les destinations de ces déplacements, les principaux pôles d'emplois et les principales sources de travailleurs des municipalités seront définis dans ce chapitre. Celui-ci permet de cerner où se trouvent, sur le plan géographique, les emplois occupés par les résidents de la MRC de Charlevoix-Est³⁴.

Peu de résidents travaillent à l'extérieur de leur MRC de résidence et peu d'emplois sur le territoire de la MRC sont pourvus par des résidents de l'extérieur.

Les résidents de la MRC de Charlevoix-Est travaillent surtout dans leur MRC de résidence, puisque 82 % des résidents de Charlevoix-Est sur le marché du travail travaillent sur le territoire de la MRC. Près de 9 % des travailleurs de la MRC de Charlevoix-Est offrent leurs services dans la MRC de Charlevoix et un peu plus de 3 % travaillent à Québec³⁵. La majorité des emplois offerts sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est sont pourvus par des résidents de la MRC même, puisque seulement (12 %) des 6 700 emplois offerts sur le territoire sont occupés par des résidents de l'extérieur de la MRC³⁶.

Le nombre de déplacements domicile-travail intermunicipalités est demeuré stable.

Les résidents de la MRC de Charlevoix-Est se déplacent davantage à l'extérieur de leur MRC de résidence qu'il y a 10 ans, puisqu'en 2006 87 % des résidents en emploi travaillaient dans leur MRC. Il y a donc eu, de 2006 à 2016, une croissance de 24 % du nombre de résidents (+200 travailleurs) se déplaçant à l'extérieur de leur MRC, une croissance élevée dans le contexte où le nombre de résidents de la MRC sur le marché du travail a diminué de près de 800 personnes depuis 2006.

Par contre, les résidents de la MRC de Charlevoix-Est en emploi ne se déplacent pas plus dans une des municipalités de Charlevoix-Est autre que celle où ils demeurent pour travailler qu'ils ne le faisaient il y a 10 ans, puisqu'en 2016, comme c'était le cas en 2006, 28 % des résidents de la MRC en emploi changent de municipalité à l'intérieur de la MRC pour se rendre au travail. Par contre, étant donné le nombre moins élevé de résidents de la MRC de Charlevoix-Est sur le marché du travail qu'il y a 10 ans (6 180 travailleurs en 2006 comparativement à 5 390 en 2016), ils sont aujourd'hui 13 % de moins (-215 travailleurs) à changer de municipalité à l'intérieur de

³⁴ Les résultats dans ce chapitre sont tirés des tableaux 98-400-X2016329 et 97-561-XCB2006008_QC, 98-400-X2016328, 98-400-X2016089 et 98-400-X2016328 de Statistique Canada, sauf les données sur les paires origine-destination des travailleurs qui sont issues d'une commande spéciale de Statistique Canada à partir des données du recensement, réalisée pour le compte du MTMDÉ.

³⁵ Les personnes ayant un lieu habituel de travail représentent la population de référence pour estimer le navettage. Cet univers exclut les travailleurs à domicile, ceux n'ayant pas d'adresse de travail fixe et ceux travaillant à l'extérieur du Canada. En 2016, on comptait au total, dans la MRC, 6 490 résidents en emploi. De ce nombre, 5 390 personnes (83,1 %) avaient un lieu habituel de travail, 405 (6,2 %) travaillaient à domicile, 695 (10,7 %) étaient sans adresse de travail fixe et aucune personne ne travaillait à l'étranger. Il est à noter que les tendances en matière d'évolution du nombre de travailleurs sont similaires, que l'on considère comme population de référence le nombre total de personnes en emploi ou le nombre de personnes ayant un lieu habituel de travail. Par ailleurs, le nombre de travailleurs dans ce chapitre et dans le chapitre 3 est estimé à partir des données des recensements de la population et diffère du nombre de travailleurs des chapitres 2 et 4, estimé à partir des déclarations fiscales.

³⁶ L'estimation du nombre d'emplois dans la MRC est issue du recensement de la population de 2016, tableau 98-400-X2016089. L'estimation du nombre d'emplois obtenu à partir d'une « enquête entreprises » pourrait donner des résultats différents.

leur MRC pour se rendre au travail. En tout, la proportion des résidents de la MRC de Charlevoix-Est en emploi qui travaillent dans une municipalité autre que celles où ils habitent (peu importe si leur lieu de travail est à l'intérieur ou à l'extérieur de la MRC de Charlevoix-Est) est passée, de 2006 à 2016, de 41 % à 47 % des résidents en emploi. En nombre, ils sont toutefois tout autant en 2016 à changer de municipalités qu'en 2006 (2 555 travailleurs).

Près de trois résidents sur le marché du travail sur quatre (à l'exception de ceux de La Malbaie) travaillent à l'extérieur de leur municipalité de résidence.

Les résidents de La Malbaie en emploi travaillent dans leur municipalité de résidence, puisque près des trois quarts d'entre eux travaillent à La Malbaie. Clermont étant le deuxième pôle d'emploi de la MRC, 8 % des travailleurs de La Malbaie sont en emploi dans la municipalité de Clermont. En fait, les résidents de La Malbaie contribuent au tiers de l'offre de travailleurs de Clermont, et plus de 4 emplois sur 10 à Clermont sont pourvus par un résident de la municipalité de Clermont même.

Plusieurs résidents des municipalités de la MRC de Charlevoix-Est sur le marché du travail (hormis ceux de La Malbaie) changent de municipalité pour se rendre au travail, puisque de 57 % à 84 % des travailleurs, selon la municipalité, travaillent à l'extérieur de leur municipalité de résidence.

Étant donné qu'il y a plus d'emplois sur le territoire de La Malbaie que de résidents de la municipalité qui sont sur le marché du travail, certains de ces emplois sont pourvus par les résidents d'autres municipalités. En fait, 63 % des emplois de La Malbaie sont pourvus par les résidents de La Malbaie, 14 % par ceux de Clermont et 17 % par ceux des autres municipalités de la MRC de Charlevoix-Est. La majorité des municipalités de la MRC voient d'un tiers à la moitié de leurs résidents en emploi, selon la municipalité, se diriger vers La Malbaie pour travailler.

Par ailleurs, les travailleurs de la MRC de Charlevoix-Est voyagent relativement peu pour aller travailler, puisque seulement un peu plus du tiers (36 %) des travailleurs des municipalités de la MRC (qui n'habitent pas La Malbaie) parcourent au moins 15 km pour se rendre au travail.

Faits saillants

Peu de résidents travaillent à l'extérieur de leur MRC de résidence et peu d'emplois sur le territoire de la MRC sont pourvus par des résidents de l'extérieur de la MRC. Une majorité des résidents de La Malbaie travaillent sur le territoire de leur municipalité, tandis qu'une majorité des résidents des autres municipalités de la MRC de Charlevoix-Est changent de municipalité pour se rendre du domicile au travail, dont plusieurs d'entre eux font la navette entre leur municipalité de résidence et La Malbaie.

Le nombre de résidents de la MRC de Charlevoix-Est sur le marché du travail en 2016 est inférieur au nombre de 2006. Malgré cela, le nombre de travailleurs qui sortent de leur municipalité de résidence pour se rendre au travail est demeuré stable, une situation qui s'explique par une hausse du poids des travailleurs qui travaillent à l'extérieur de la MRC de

Charlevoix-Est, parallèlement à une baisse du nombre de travailleurs en emploi dans une municipalité de la MRC autre que celle où ils demeurent.

